eaj pnb
www.eaj-pnb.eus
PDE EDP

_LeMA n°230 Zkia

2021ko Uztaila/ Agorrila/ Buruila
JUILLET / AOÛT/ SEPTEMBRE 2021

# LEMA FOROA sur le LOGEMENT : pour trouver des solutions à la crise, EAJ rassemble les acteurs du logement

# BIZITEGIARI buruzko LEMA FOROA : krisialdiari aterabideen aurkitzeko, bizitegiaren eragileak biltzen ditu EAJk



_ LA COP26 NE DOIT PAS DEVENIR LE G8 DE L'ENVIRONNEMENT

_ RÔLE JOUÉ PAR LE GOUVERNEMENT BASQUE POUR EN FINIR AVEC ETA

_LEMA»

**Trimestriel d'opinion et d'information citoyenne /**

**Herritarren informazio eta iritzi hiruhilabetekaria**

**Adresse postale :**
EAJ
25 rue Thiers karrika
64100 Bayonne / Baiona
**Tél. :** 05 59 46 15 34
www.eaj-pnb.eus
**Directeur de la publication :**
Jean Tellechea
**Mise en page et design graphique :**
Izar Design
**Abonnement :**
contact@eaj-pnb.eus

_aurkibidea»
sommaire

3 **SAR HITZA / ÉDITO**
Crise du logement et décentralisation de la gouvernance : notre Communauté est-elle à la hauteur des enjeux ?

5 **INGURUMENA / ENVIRONNEMENT**
La COP26 ne doit pas devenir le G8 de l'environnement

11 **BIZITEGIA / LOGEMENT**
Propositions sur le logement : comment innover ?

15 **KITZIK**
Schéma d'(in)cohérence territoriale

16 **HISTORIA**
85 urte bete dira lehen Eusko Jaurlaritza osatu zela

19 **EUSKARA**
EUSKARA. Le combat pour l'immersion

22 **ERAKUNDEAK / INSTITUTIONS**
Loi 3DS sur la décentralisation : la technocratie au pouvoir

24 **IRITZIA/ OPINIONS**
La vie politique est en danger

26 **HANDIK / ÉCHOS DU SUD**
Iñigo Urkullu propose un nouveau pacte de foralité

29 **HISTORIA**
2) Zergatik bada Beneditano ?

32 **EUROPA**
EAJ-PNB met en valeur le calme du trafic à Bilbao, comme un exemple européen pour améliorer la sécurité routière urbaine

35 **ANAIEN BERRI/ CAP AU SUD**
Rôle joué par le Gouvernement basque pour en finir avec ETA

40 **ALDERDIAREN BIZIA / VIE DE L'ALDERDI**
EAJ-PNB prend position



# Crise du logement et décentralisation de la gouvernance : notre Communauté est-elle à la hauteur des enjeux ?

La question du logement marque de façon dramatique cette rentrée 2021. L'augmentation fulgurante des prix, l'attractivité incontrôlée de notre territoire, accélérée par les changements sociétaux induits par la pandémie du COVID-19 ont amplifié des phénomènes déjà en œuvre depuis quelques années. De fait, une très large majorité des habitants de ce territoire, souvent ancrés ici depuis plusieurs décennies se retrouvent exclus de toute perspective de devenir propriétaire, et même souvent d'avoir accès à des logements répondant à leurs besoins sous forme de location. Le phénomène d'exclusion peut être plus fort encore pour les couches de la société qui se situent dans ce qu'il est communément admis d'appeler la classe moyenne, celle de travailleurs qui gagnent trop pour rentrer dans les catégories sociales bénéficiant de logements aidés mais pas assez pour se préserver un tant soit peu de pouvoir d'achat après paiement d'un loyer devenu exorbitant. Le PLH (Plan Local de l'Habitat), qui va servir de ligne directrice aux documents d'urbanisme d'Ipar Euskadi ainsi qu'à la politique du logement des élus vient d'être adopté par le conseil communautaire du 2 octobre dernier. Nous avons été plusieurs élus communautaires d'EAJ à aller jusqu'au bout de la logique des nombreuses critiques émises contre ce document en votant contre ce plan. En effet, en plus d'entériner une situation devenue injustifiable (poursuite des tendances passées à savoir presque 30% de résidences secondaires et de logements vacants sur le territoire !!), il n'a pas pris suffisamment en compte la situation de crise d'urgence qui frappe le Pays basque. Comme l'a si justement souligné Alain Iriart, il est absolument indispensable de mettre en place une instance de crise, rassemblant tous les acteurs concernés par cette thématique (qu'ils soient publics ou privés) et qu'elle puisse mettre en œuvre des mesures de court terme pour apporter des solutions à des familles qui se trouvent parfois dans l'obligation d'aller vivre à des dizaines de kilomètres de leur lieu de travail. Des familles qui se trouvent dans cette situation après avoir échoué plusieurs fois dans la recherche de logement où 10 ou 15 candidats s'étaient présentés lors de chaque journée de visite ...

### Des propositions sur le logement dans les semaines à venir

Au niveau d'EAJ, nous avons voulu mettre en œuvre une nouvelle méthode de construction de notre réflexion politique, en mettant autour de la table, la très grande majorité des organismes qui sont autant d'acteurs de la question du logement et de l'habitat basque. Le LEMA Foroa de septembre dernier a été un bon moment particulièrement propice à la production d'une réflexion collective qui alimentera les propositions de notre mouvement politique, dans les semaines à venir. Plus que jamais, notre Parti joue ce rôle central de catalyseur des initiatives constructives, portées par des hommes et des femmes de sensibilité différentes et complémentaires. Nous renouvellerons ces démarches afin de construire un large rassemblement de personnes attachées à nos valeurs européennes, centristes, écologistes et abertzale.

### De maigres évolutions sur la gouvernance

Sur un autre registre, la Communauté d'agglomération a mis en piste le chantier appelé déconcentration (et non décentralisation, la nuance est importante !), prenant peut-être enfin conscience de ses dérives et de sa déconnexion par rapport aux élus et aux habitants du territoire, une situation induite par l'hyper centralisation caractéristique de ses premières années d'existence. Les élus du territoire n'ont été que très peu associés à la démarche, qui aurait pu être beaucoup plus ouverte et créative ; nous le déplorons. Les maigres évolutions qui nous ont été rapidement esquissées en Pôles territoriaux sur ce mois de septembre sont principalement le fruit du travail des Directions Générales adjointes, produit en vase clos (et avec pour objectif premier de garder à Bayonne, le pouvoir décisionnel). Sur cette problématique, ô combien essentielle à la bonne marche de notre Communauté et au nécessaire rééquilibrage territorial, nous serons amenés à faire connaître une approche nettement plus fédéraliste, respectueuse de la diversité de notre territoire et remettant les élus issus des communes au coeur de la démocratie d'Ipar Euskadi.

Lurralde osoaren interes lehena heien baitan dituzten indar guzien elgarretaratzea daukagu helburu nagusi gisa. Lot gaitezen lanari !

**Peio Etxeleku**
**Président régional d'EAJ**



# La COP26 ne doit pas devenir le G8 de l'environnement.

Il est impensable que les pays les plus riches monopolisent la question environnementale. C'est à la communauté internationale tout entière de prendre les mesures nécessaires pour protéger notre planète. Quelques semaines après la publication du dernier rapport du GIEC et à quelques semaines de la 26e Conférence des Nations unies sur le climat (COP26), les Etats du monde entier doivent prendre les mesures radicales qui s'imposent pour réduire le réchauffement climatique.

L'environnement ne peut pas être traitée comme un bien commercial.C'est l'espace où nous vivons tous, sans frontière. Il ne peut pas être considéré comme un sujet monétaire, financier ou commercial. C'est pourtant ce qui se dessine pour la future Conférence des Nations unies sur le climat (COP26), prévue début novembre à Glasgow en Ecosse. Sous couvert de crise sanitaire mondiale, les Etats les plus riches se dirigent vers une Conférence à huis clos. En principe, 20 000 participants de 196 Etats étaient attendus en Ecosse pour réfléchir et agir de concert, dans une direction commune. Repoussée déjà plusieurs fois à cause du Covid-19, l'ONU a confirmé le maintien de l'évènement pour cet automne mais dans des conditions inadmissibles. En effet, de nombreux participants des Pays du Sud, délégués des gouvernements, militants de la société civile et journalistes investis sur l'urgence climatique seraient exclus des débats.Certaines ONG parlent même d'une confiscation des négociations par les pays riches : « *Un sommet climat sans les voix de ceux qui sont les plus touchés par le changement climatique* » comme l'a décrit Mohamed Adow, du think tank Power Shift Africa. Les demandes du réseau Climate Action Network (CAN), qui réunit plus de 1 500 ONG de 130 Etats, ont pour l'instant toutes été rejetées par l'ONU. Pour l'instant, les Nations Unies disent vouloir garder le cap des Accords de Paris de 2015, pour « *protéger les pays et les communautés les plus vulnérables contre l'aggravation des impacts climatiques* », selon le porte-parole adjoint de l'ONU, Farhan Haq mais sans en parler avec les représentants des pays du Sud. Travers postcolonial ou ingérence climatique, les pays les plus riches décideront entre eux de l'avenir de la planète ! On ne peut être que pessimistes face à la portée des décisions qui seront prises en Ecosse. Même si tous les Etats ne peuvent que partager le constat d'urgence climatique, les mesures seront fragilisées par l'absence de la majorité de l'humanité.




Mohamed Adow critique l'absence des pays les plus touchés par le changement climatique.
Aldaketa klimatikoa gehien jasaiten duten herrien ez egotea salatzen du Mohamed Adow-ek.

## Un constat sans appel

Il y a deux mois, le 9 août dernier, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a publié ses dernières conclusions sur la science du climat. Sans surprise, dans son rapport le GIEC confirme que l'influence de l'homme sur le climat est dramatique. Les objectifs de la COP21 de Paris doivent être maintenus voire pousser un peu plus loin. Il faut limiter le réchauffement climatique à 1,5°C (plutôt qu'à 2°C comme décidé à Paris) et il est impératif d'agir sans attendre pour tenter d'inverser la tendance. Les experts l'ont constaté, le climat change plus vite et plus fort que ce que les précédentes études scientifiques imaginaient. Même en limitant le réchauffement global, de nouveaux désastres menacent tels que des canicules et des inondations en série. Ces derniers mois l'ont confirmé. Les catastrophes naturelles et les pertes humaines se sont multipliées ces derniers semaines entre les vagues de chaleurs et les incendies ravageurs en Californie, en Algérie, entre les inondations historiques en Allemagne, à New York et même à Agen... Le désordre climatique se répand partout. Cette mutation climatique est de plus en plus rapide et de plus en plus violente. Le modèle économique mondial sur lequel nous nous fondons pour structurer nos échanges est devenu létal. Il n'y a pas d'issue possible sans une sobriété en matière de carbone. « *L'amplitude et la vitesse à laquelle notre planète se réchauffe n'ont pas d'équivalent dans l'histoire récente de la Terre* », déclare dans le rapport Samuel Jaccard, climatologue à l'Université de Lausanne. « *Les concentrations de CO2 dans l'atmosphère sont plus élevées que durant les derniers 800 000 ans et probablement même durant ces deux derniers millions d'années. Le niveau marin a augmenté plus rapidement qu'au moins durant ces trois derniers millénaires.* » Les épisodes de canicules et de pluies torrentielles se sont multipliées cet été à travers le monde, à l'image de la vague de chaleur qui a occasionné de gigantesques incendies en Grèce et en Turquie et que nous avons presque déjà oublié !

### C'est encore possible si l'on agit au plus vite, tous ensemble

Les 234 experts du GIEC préconisent des mesures drastiques de réduction de nos émissions de CO2, mais aussi d'autres gaz réchauffant tels que le méthane. L'Accord de Paris sur le climat visait à contenir le réchauffement global à 2°C d'ici à la fin du siècle. L'objectif doit être de 1,5°C aujourd'hui. Selon les experts, les premiers effets sur la qualité de l'air et sur les concentrations en gaz à effet de serre pourraient être perceptibles rapidement. En une vingtaine d'années, une baisse des températures globales, distincte de la variabilité naturelle du climat pourrait enfin être observée. C'est encore possible si l'on agit au plus vite, tous ensemble. De nombreux experts déplorent l'incapacité du monde à écouter les alertes lancées. Si les prises de décisions sont concentrées sur les quelques pays riches qui prendront part à la COP26, la portée des initiatives en sera encore affaiblies.

L'urgence climatique est au plus haut, les inondations, les incendies ou ouragans aggravés par le réchauffement se multiplient et la communauté internationale doit aujourd'hui réagir de concert. La communauté internationale dispose de données chiffrées qui confirment la situation d'urgence dans laquelle nous nous trouvons ! C'est à l'ensemble des Etats de prendre ce sujet à bras le corps pour aller au-delà des effets d'annonce. Il est urgent que tous les Etats du Nord comme du Sud adoptent tous ensemble, des objectifs concrets de réduction des émissions de gaz à effet de serre, pour accroitre l'aide financière pour le Sud et mettre fin au financement des énergies fossiles. C'est ce que démontre les travaux du GIEC et ce que doit absolument entériner la COP26 de Glasgow car jusqu'à présent tout ce qui a été fait pour lutter contre le réchauffement climatique est dangereusement insignifiant et suicidaire.

### « Tous les acteurs mondiaux doivent être impliqués de manière horizontale »

Il n'est plus possible de continuer à se réunir dans un entre soi de privilégiés, comme lors de la conférence de Berlin (1884-1885) quand les Européens se sont partagés l'Afrique, ou comme à Yalta en février 1945 quand les futurs vainqueurs de la Seconde Guerre Mondiale se sont distribués le monde. L'urgence climatique impose un changement d'ère ou tous les acteurs mondiaux doivent être impliqués de manière horizontale. La COP26 a le devoir de réunir le monde entier. Il en va de la sauvegarde de la planète.

**Txema**





# AFRIQUE : augmentation des catastrophes climatiques, l'ONU craint le pire

Selon l'Organisation des Nations unies (ONU), les phénomènes météorologiques extrêmes liés au changement climatique ont provoqué le doublement des catastrophes naturelles dans le monde entre 2000 et 2019. L'Afrique qui fait partie des continents les plus touchés pourrait connaître une multiplication des pics de chaleur dans la décennie à venir. Dans son étude publiée le 12 octobre 2020, l'ONU appelle au renforcement des mesures de prévention et d'adaptation au changement climatique.

Pendant les deux dernières décennies (2000-2019), 7348 désastres naturels ont été enregistrés dans le monde, pour un coût évalué à près de 3000 milliards de dollars, soit près de deux fois plus qu'entre 1980 et 1999, révèle le rapport publié le 12 octobre 2020 par le Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNSDIR). Un doublement des catastrophes naturelles, que l'institution attribue au changement climatique. « *Ce rapport met clairement en évidence le niveau de souffrance humaine et de pertes économiques qui résultent de l'incapacité à s'adapter au changement climatique et à réduire les émissions de gaz à effet de serre* », indique l'auteure du rapport, Debarati Guha-Sapir, du Centre de recherche belge sur l'épidémiologie des catastrophes de l'Université de Louvain.

L'Afrique est le troisième continent le plus touché après l'Asie et l'Amérique. C'est toutefois la région pour laquelle l'ONU a le plus de craintes, au regard de sa vulnérabilité aux risques de catastrophe naturelle due au changement climatique. Le rapport précise que les pays en développement représentent 23 % du total des décès dus aux catastrophes, bien qu'ils comptent moins de 10 % de la population mondiale. « Si ce niveau de croissance des phénomènes météorologiques extrêmes se poursuit au cours des vingt prochaines années, l'avenir de l'humanité s'annonce très sombre », a averti Guha-Sapir.

## Investir dans la prévention et l'adaptation au changement climatique.

Les inondations, et les tempêtes ont été les catastrophes les plus fréquentes au cours des deux dernières décennies. Et pour la décennie à venir, l'ONU estime que le pire problème sera les vagues de chaleur. Un phénomène déjà palpable dans la corne de l'Afrique. La région enregistre depuis cinq ans des déficits de pluies et des hausses de temuepérature, provoquant des tempêtes ou des cyclones de plus en plus violents. En 2019, le cyclone Idai a causé des inondations catastrophiques au Mozambique, au Zimbabwe et au Malawi, y faisant plus d'un millier de morts, des millions de sinistrés et des dégâts considérables, touchant notamment les réserves alimentaires.

Face aux graves dangers climatiques annoncés par le rapport, la communauté internationale est appelée à suivre les recommandations des scientifiques et à investir dans les programmes de prévention et d'adaptation au changement climatique. « *La bonne gouvernance des risques de catastrophes dépend du leadership politique et de la réalisation des promesses faites lors de l'adoption de l'Accord de Paris et du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes il y a cinq ans* » affirme la représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour la réduction des risques de catastrophe, Mami Mizutori.

Le rapport de l'UNSDIR a été publié à l'occasion de la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophe qui se célèbre tous les 13 octobre.

**Boris Ngounou**

**Publié le 13 octobre 2020 sur le site : Afrik21**




# Euskadi est une des régions les plus engagées, contre le changement climatique.

Le Gouvernement Basque a fait du défi climatique et énergétique une priorité fondamentale. Euskadi est par exemple, une des 22 régions qui dans le monde, composent l'« *Alliance pour l'ambition climatique* » promue par les Nations Unies. C'est une reconnaissance internationale de l'engagement du Pays Basque, pour atteindre la neutralité carbone au plus tard, en 2050 et devenir un territoire résilient, aux effets du changement climatique. Le programme Euskadi Next 2021-2026 est un programme d'investissement conçu par le Gouvernement basque, en coordination avec les 3 diputacions forales et les trois capitales : Bilbao, Donostia-Saint Sébastien et Vitoria-Gasteiz, dans le cadre des fonds de relance de l'Union Européenne. Il concerne des investissements sur la récupération, la transformation et la résilience du Pays basque. 63% de ses mesures visent la transition énergétique et climatique, avec un catalogue d'actions d'un possible impact total d'investissement de plus de 18 000 millions d'euros, entre fonds européens et ressources propres publiques et privées.

## 40 actions pour garantir « la résilience » du territoire

Le projet européen LIFE Urban Klima 2050 est l'initiative la plus ambitieuse menée par le Pays Basque. Elle vise à garantir la résilience du territoire à partir d'une gouvernance multi-niveau, d'une approche multi-acteurs et d'une action climatique sur le terrain. Ce projet ambitieux a été lancé en 2019 grâce à un large consortium composé de 20 organisations et avec un investissement de 19,8 millions d'euros (10,2 millions d'euros -52 % - financés par l'Union européenne). Les entités partenaires du projet se sont fixées l'objectif ambitieux de mener 40 actions sur trois territoires spécifiques - le littoral, les bassins fluviaux et les zones périurbaines sur 6 ans. Le projet LIFE Urban Klima 2050 développe des actions pilotes dans les trois capitales basques (Bilbao, Donostia et Vitoria-Gasteiz), et dans 4 autres communes : Bakio, Bermeo, Gernika-Lumo et Zarautz. Ces 7 mairies font partie du consortium promoteur de l' Urban Klima 2050, dirigé par l'entreprise publique Ihobe. Il s'agit de l'entité coordinatrice, avec divers départements du gouvernement basque, URA-Agence basque de l'eau, EVE-Agence basque de l'énergie, les 3 diputacions forales, 5 centres technologiques et scientifiques : AZTI, BC3, Tecnalia, Neiker et Tecnun ; et la Fondation Naturklima.

**Une méthode européenne : une expérience pilote reproductible ailleurs**

L'objectif du LIFE Urban Klima 2050 est un modèle de coopération et de mise en œuvre reproductible dans d'autres régions. Au cours de presque 2 années d'exécution du projet, des progrès significatifs ont été réalisés dans les différents domaines couverts par le projet afin d'adapter le territoire aux effets du changement climatique. Les plus marquants sont :

-Rapport de diagnostic et d'évaluation afin d'identifier des alternatives qui minimisent les dommages de l'effet combiné des vagues et des marées sur le front de mer de Zarautz. Une proposition concerne également la promenade dans cette même commune.

- Installation d'un système de vidéométrie côtière sur le mont Igeldo (Donostia / San Sebastián) pour surveiller les plages de La Concha et Ondarreta.

-Etude pour la création ultérieure d'une « forêt inondable » et d'un marais sur la rivière Estepona à Bakio.

-Diagnostic et identification des actions de restauration dans certaines zones protégées du réseau Natura 2000 en Araba, en particulier à Lantarón et Labastida.

-Interventions pour améliorer les berges d'Errekatxulo (Donostia / San Sebastián).

-A l'échelle urbaine et périurbaine, la plupart des actions liées aux infrastructures vertes ont déjà commencé, et certaines sont à un stade avancé comme la naturalisation du réservoir d'Artikutza et la récupération d'une plantation d'espèces indigènes qui remplacera une ancienne de cyprès Lawson, à Donostia / San Sebastián; ainsi qu'un catalogue de solutions basées sur la nature pour la ville de Vitoria-Gasteiz, entre autres.

-Installation de panneaux photovoltaïques dans 4 points différents de la ville de Donostia / San Sebastián pour l'autoconsommation.

-Création d'un sentier pédestre et cyclable dans la réserve de biosphère d'Urdaibai.

-Etude de mobilité électrique dans la périphérie de Vitoria-Gasteiz.

-Installation à Lekeitio d'une équipe ARMS (Autonomous Reef Surveillance Structures) pour surveiller le benthos -la communauté d'organismes qui peuplent le fond des écosystèmes aquatiques- et étudier les changements engendrés par le changement climatique.

-Développement d'instruments de gestion pour accompagner les collectivités locales, tels que l'outil de calcul des émissions de gaz à effet de serre au niveau intercommunal et le guide d'élaboration des plans climat et énergie locaux.

**Pour mieux connaître le programme : Urban Klima 2050**






# Crise du logement : l'état d'urgence

EAJ-PNB a organisé un forum sur le logement, le 11 septembre dernier à Ustaritz, avec des spécialistes de la question. Ce problème aigu et complexe oblige à élaborer des solutions nouvelles et crédibles. EAJ-PNB tente de contribuer à relever ce défi.

Le problème du logement n'a jamais été aussi critique, tant sur la côte basque prisée par le tourisme que dans les communes du Labourd intérieur, dont certaines poussent comme des champignons. Sans oublier des zones du Pays Basque intérieur qui n'ont pas à gérer « le trop plein », mais, au contraire le « trop vide » et son flot de logements vacants. La crise du Covid19 a accentué l'acuité de ce problème, avec une nouvelle clientèle extérieure en quête de tranquillité qui a fait exploser le coût du foncier et du logement, en Labourd intérieur ou dans des zones voisines

## Booster l'intelligence collective

EAJ avait à cœur de traiter ce problème comme il sait le faire : sans dogme, sans à priori et en donnant la parole à tous les acteurs de la filière. Le LEMA FOROA sur le logement a été organisé comme un atelier de créativité, un samedi matin, à Ustaritz. Inspiré des techniques d'intelligence collective éprouvées dans le monde de l'entreprise, nous avons réuni les meilleurs spécialistes locaux de cette question. Nous avons invité des professionnels du secteur : bailleurs sociaux, architecte, entrepreneur du BTP, notaire, agent immobilier, ... des élus et des fonctionnaires ; des militants du milieu associatif. (voir la liste des participants)

ZOOM



## Liste des participants

**Beñat Arrabit**, maire jeltzale d'Arrosa, conseiller communautaire

**Manu Bakero**, Conseiller municipal à St Jean de Luz, en charge de l'urbanisme

**Marc Bérard**, Président SCOT Pays Basque-Seignanx

**Irune Berasaluze**, Membre de la direction régionale du Gipuzkoa d'EAJ-PNB, spécialiste questions immobilières

**Laurent Bidegorry**, Soliha - Agence immobilière solidaire

**Denis Caniaux**, Directeur Agence d'urbanisme AUDAP

**Mathieu Castaings**, Finaco, finance solidaire

**Benoît Caussade**, directeur Soliha

**Vianney Cier**, promoteur du projet Herrikopolis

**Letizia Delorme**, Directrice du SCOT Pays Basque Seignanx

**Jon De Rezola**, Ex notaire

**Gaxuxa Elhorga-Dargains**, ex-conseillère municipale jeltzale à St Jean de Luz

**Jean Marie Etchart**, Expert immobilier

**Jean Jacques Etcheberry**, Chef d'entreprise BTP

**Beñat Etchebest**, Rénovateur, gestionnaire de logements

**Panpi Etchegaray**, 1e adjoint jeltzale à St Martin d'Arrosa

**« Txetx » Etcheverry**, Membre Conseil d'Administration - Alda

**Philippe Etcheverria**, Expert dans le logement social

**Peio Etxeleku**, Président d'EAJ-PNB, en Pays Basque nord, référent pôle territorial Errobi

**Pierre Inchauspé**, Architecte

**Alain Iriart**, Maire de St Pierre d'Irube, référent pôle territorial Nive Adour

**Christian Larre**, agent immobilier

**Valentin Peersman**, Co-fondateur Capsule Corp. Studio

**Imed Robanna**, Directeur du COL

**Iñaki Zaldumbide**, Directeur EVAH

# 4 ateliers pour interagir efficacement

Répartis en ateliers, nous avons permis à ces intervenants d'interagir intensément sur des thèmes clés, choisis à l'avance et dont ils avaient connaissance pour se préparer.

Chaque atelier a eu planché sur deux sujets : le premier sur les enjeux généraux liés au logement. Le second sur un thème spécifique, avec en toile de fond le problème de la pression croissante sur les marchés du foncier et du logement. L'exercice de réflexion a duré 2 heures. 4 ateliers de réflexions ont été constituées.

Le premier atelier a traité de la fiscalité et des instruments juridiques : Entre autres questions : quels sont les outils juridiques disponibles pour favoriser l'accès au logement ? Comment la fiscalité peut-elle faciliter une répartition plus équilibrée des biens disponibles ou vacants ? Doit-on recourir à des formes d'expérimentation spécifique (quotas sociaux ) ?

Le deuxième atelier a planché sur la notion de mixité : comment organiser les espaces pour contrer toutes les formes de ghettoïsations (sociale, générationnelle, fonctionnelle ? Entre autres questions : comment contenir la pression immobilière tout en définissant ensemble les usages de nos territoires (Cf. questions des résidences principales vs résidences secondaires, questions des espaces dédiés au logement et à l'agriculture/professionnel) ?

Le troisième atelier était plus prospectif sur la ville de demain : développement durable, nouvelles technologies ... Entre autres questions : Dans quelles mesures peut-on s'aider des nouvelles technologies et les outils connectés pour l'amélioration du bâti et des aménagements urbains ? Comment intégrer les piliers du développement durable (social, environnemental, économique) dans la définition des espaces urbains de demain ?

Le quatrième et dernier atelier portait sur le rôle et l'action des opérateurs et des institutions. Comment définir les questions du logement entre les institutions et les opérateurs ? Entre autres questions : quels doivent être le rôle et les compétences des opérateurs et des institutions pour réguler les demandes de logement ? Quels modèles de gouvernance imaginer entre acteurs publics et acteurs privés pour conduire ce changement ?

Voici dans l'immédiat, le « *mind map* » sur l'analyse des enjeux.

## Des propositions pour Janvier 2022

Les réflexions issues des différents ateliers sont en cours d'analyse par plusieurs membres d'EAJ-PNB. Une synthèse complète et un séminaire avec les membres d'EAJ-PNB permettront d'affiner ces réflexions pour nourrir la nôtre. EAJ-PNB sera en mesure de présenter une série de propositions pour le début d'année 2022.

**Beñat Oteiza**



Bétonnage de la côte basque
Euskal kostaldeko xoko guziak betetzen ari.


Constats et Enjeux du logement au Pays basque
Situation actuelle en tension
Part du logement principal en baisse depuis 30 ans
Hausse des prix
Comment freiner cette hausse ?
Nouveaux arrivants
Limiter les nouveaux arrivants ?
Statut de résident ?
Besoin en logements
Logements étudiants et saisonniers
Logements sociaux
Logement social - parc sous dimensionné : 1 attribution pour 5,6 demandes
12000 logements vacants au Pays basque
Déséquilibres multiples
Territoriaux Côte VS Intérieur
Prix VS Salaires/Revenus
Catégories sociales
Vacance et résidences secondaires VS Demandes en logement
Evolutions sociétales et du parc logement
Dispositifs PINEL et Accession à la propriété
Le coup d'après ?
Comment maîtriser les dérives possibles après la période réglementaire ?
Résidences secondaires
Prix de vente
Locations saisonnières
Quels instruments fiscaux pour maîtriser la suite ?
Evolution sociétale
Modèle familial
Famille monoparentale
Noyau familial réduit
Vieillissement de la population
Autonomie des PH et PA
Instruments/Outils et Rôles des institutions
Etat des lieux prospectif du parc logement
CAPB ?
Action trop faible des institutions, retrait des acteurs sur la question du logement
Comment responsabiliser les élus ?
Manque d'ambition du PLH ?
Manque de connaissance, de maîtrise et d'utilisation des outils existants
Comment mieux les utiliser ?
Logements conventionnés
Préemption / Usufruit...
OFS Foncier solidaire
La question du logement est aux mains des privés
Logique et pression de l'offre et la demande
Urbanisme / Aménagement du territoire
Repenser l'aménagement des villes et des villages
Eviter les villes et quartiers dortoirs
Des quartiers résidentiels sans lieu de partage ?
Créer de véritables lieux de vie, vecteur d'intégration sociale
Uniformisation et Versatilité
Rompre l'effet de mode
Perte ou prise de valeur de certains quartiers / zones
Déséquilibre territorial fort
Côte VS Pays basque intérieur
Enjeux écologiques et climatiques
Maîtrise du foncier
Eviter la consommation de terrain
Favoriser un logement sobre en consommation foncière
Mobilité
Limiter les déplacements pendulaires
Matériaux de construction
Une problématique plus large
Foncier / Habitat / Logement
Notions indissociables
Dépasser la notion de logement pour l'habitat et la qualité de vie
Mobilité
S'appuyer sur la politique de mobilité pour repenser les espaces
Utiliser les solutions de mobilité pour repenser et réorganiser le logement
Réduire les déséquilibres territoriaux
Développement économique
L'activité et le développement économique sont pénalisés par la crise du logement
Un équilibre raisonné entre le logement, le développement économique et la mobilité
Mixité sociale
Le logement doit être un vecteur de citoyenneté
Créer des lieux de vie et éviter les quartiers dortoirs
Privilégier l'intensité : logement, culture, activité économique, loisirs...
Gestion du mieux vivre ensemble
Peur de la mixité sociale ?
Savoir la gérer
Eviter l'effet ghettoïsation
Tension / Violences
Exclusion
Pour un logement inclusif, intégratif
Un logement pour tous
Œuvrer pour une complémentarité et un équilibre des offres
Ancrage territorial
Logement pour les jeunes œuvrant sur notre territoire
Permettre à tous de vivre, travailler et se loger au Pays basque
Sécuriser le logement pour les locaux
Maintien des populations sur le territoire
Dynamisme territorial

# Schéma d'(in)cohérence territoriale

Dans l'indifférence générale (combien savent qu'ils existent encore?), les arrondissements continuent à exister et à découper administrativement les départements français autour de préfectures et de sous-préfectures. Dans les Pyrénées Atlantiques, ils sont au nombre de 3: Pau, Bayonne et Oloron. Lors de la réorganisation des intercommunalités en janvier 2017 suite à la loi Notre, il a été décidé de faire coïncider les limites des arrondissements avec celles des nouvelles intercommunalités. Oui...sauf en Pays basque. Ainsi les communes de la nouvelle communauté de communes du Béarn des gaves, auparavant divisées entre Pau et Oloron ont-elles toutes été rattachées à la capitale du Haut Béarn. Schéma inverse pour les communes de Lacq-Orthez qui se sont toutes retrouvées liées à Pau. Reste le cas des 158 communes du Pays basque: 122 dépendent de Bayonne et 36 d'Oloron (celles de Soule Xiberoa). Pourquoi cette différence de traitement ? Il a été évoqué des problématiques de montagne communes entre la Soule et les vallées béarnaises. Curieux argument, alors que la Soule est partie prenante du projet de parc naturel régional de la montagne basque et que ses voisins béarnais appartiennent déjà au parc national des Pyrénées. En grattant un peu, d'autres incohérences apparaissent: la communauté d'agglomération Pays basque finance les maisons de santé de Soule alors que ses ressortissants dépendent de l'hôpital d'Oloron, distant de 30 kms (pour la majorité des souletins, celui de St Palais est plus proche, à 20kms, et a l'avantage de posséder...une maternité). Poussons un peu plus loin: l'intercommunalité vient d'investir dans un nouveau bâtiment pour la banque alimentaire du Pays basque. Il sera payé par les habitants des 158 communes de la CAPB, dont les souletins, qui, eux, continueront de dépendre de Billère...

Même logique territoriale quand on parle économie: la Soule dépend de la CCI de Bayonne pays basque et du tribunal de commerce...de Pau (CCI Pau Béarn). Dernier découpage en date: celui de la zone de gendarmerie. Mauléon, autrefois compagnie à la tête des brigades du Pays basque intérieur, a été rattachée à celle d'Oloron. Toutes les autres brigades "basques" ont été rattachées à Bayonne. Arrêtons là les exemples et posons-nous la question: pourquoi tant d'incohérence territoriale ? Certains seraient tentés de se dire qu'il y a une volonté de l'Etat de continuer à diviser pour mieux régner...

**Eihartxet**



La Soule et sa capitale Mauléon, une exception administrative !
Xiberoa eta Maule, bere hiri nagusia, salbuespen administratiboa !



# 85 urte bete dira lehen Eusko Jaurlaritza osatu zela

Zailtasunak zailtasun, Agirre lehendakariak hitza tinko atxiki zuen 1936ko urriaren seian, autonomia estatutua onartu zen, giro aski nahasian, eta biharamunean Jose Antonio Agirrek Eusko Jaurlaritzako lehendakari kargua zin egin zuen Gernikako Juntetxean. Gernikako arbolaren ondoan, gurutze baten ondoan eta biblia eskuetan zuela, Juan Ajuriagerrak idatzi zituen hitz hauekin zin egin zuen Agirrek: "*Jaungoikuaren aurrean apalik, Euzko-lur ganian zutunik, Asabearen gomutaz, Gernika'ko zuaiazpian, nere aginduba ondo betetzia zin dagit*"



Madrilek autonomia estatutua onartu zuen Euskadirentzat Eusko Alderdi Jeltzaleak Errepublika sustengatu baitzuen. Euskal egiturak Gipuzkoa, Bizkaia eta Araba bildu zituen, eta hala nahi izanez geroz, Nafarroak ere bat egin zezakeen erakunde berriarekin. Araba eta Gipuzkoa kasik osoak erreboltarien esku gelditu zirenez, euskal gobernuaren lanak Bizkaian mugatu ziren bederatzi hilabete iraun zuen agintaldian. Eusko Alderdi Jeltzalearen lau ordezkari, Jose Antonio Agirre, Jesús María Leizaola, Telesforo de Monzón eta Eliodoro De La Torre; Santiago Aznar, Juan García eta Juan de Los Toyos sozialistak; Gonzalo Nardiz Eusko Abertzale Ekintza-Acción Nacionalista Vasca alderdikidea, Ramón María Aldasoro (Izquierda Republicana) eta Alfredo Espinosa (Unión Republicana) biltzen zituen jaurlaritzak gizarte gaiak kudeatu nahi zituen, euskararen irakaskuntza zabaldu, euskal polizia sortu eta frankisten menpe gelditu ziren euskal lurraldeak berreskuratu. Gisa honetan sortu zen Euzko Gudarostea, lehenik boluntario batzuekin eta geroago Jaurlaritzaren agindupean eta laguntzarekin. 40 000 gizonen multzoa izateraino heldu zen talde hau, Agirre lehendakariaren inguruan. Bizkaia, aterpe moduko lurraldea bilakatu zen 100 000 laguni harrera egin ziolako, gipuzkoarrei batik bat.

## Bonbardaketak, erbestea...

Faxistek Otxandio bonbardatu zuten 1936ko uztailaren 22an eta 1937ko laugarren egunean, Legión Condor deitutakoak eraso bera egin zuen Bilbon. Martxoaren 31an, Emilio Mola jeneralaren agindupean, Durango bonbardatu zuten eta 500 lagun hil ziren. Apirilaren hogeita seian, bertze sarraskia egin zuten alemanek: Gernika bonbardatu eta bi mila lagunek bizia galdu zuten. Denera, 33 herriri sua igorri zieten zerutik...Nafarroan ere, errepresio bortitza jasan zuten, karlistek eta falangistek bost mila lagun inguru hil baitzituzten; hauen artean, Fortunato de Aguirre, Lizarrako auzapez jeltzalea. Garai hortan, Sartagudak 1 300 herritar zituen, eta hauetatik 90 hil zituzten. Alargunen herria izengoitia eman zitzaion orduan Sartagudari. Gerla zibila garaian Hego Euskal Herriko lau lurraldeak bitan zatitu ziren. Araba eta Nafarroa altxamenduaren alde agertu ziren, eta Bizkaia eta Gipuzkoa Errepublikaren alde. Bizkaitarrek larrutik ordaindu zuten beren hautua, hango borrokak gogorrak izan ziren eta.

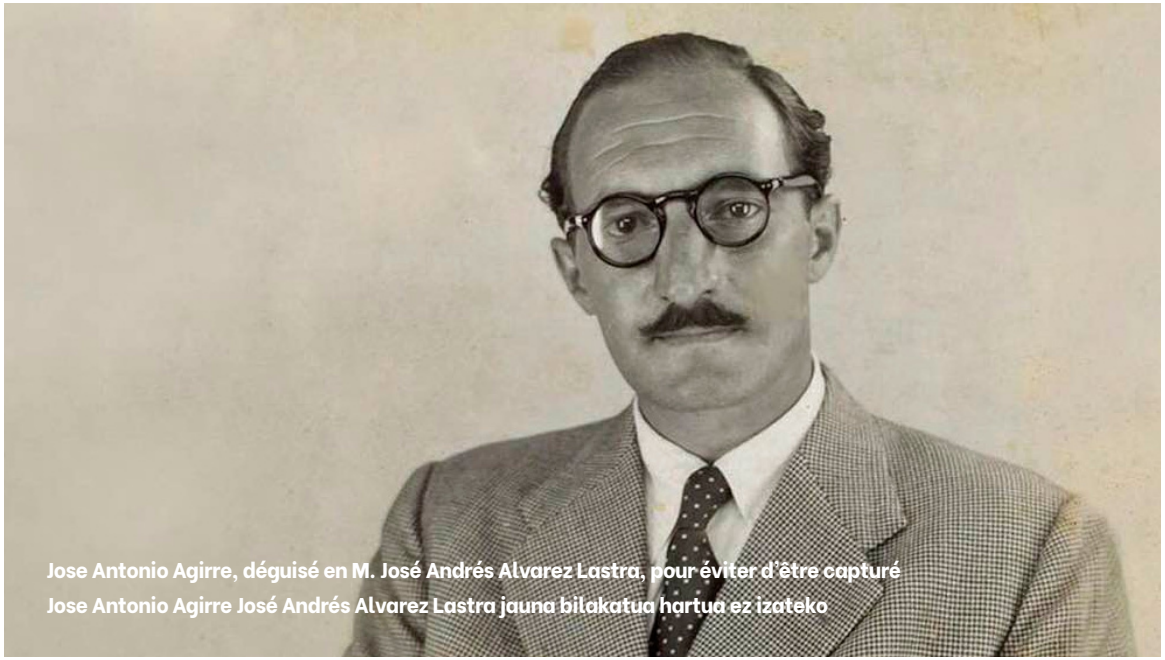

Jose Antonio Agirre, déguisé en M. José Andrés Alvarez Lastra, pour éviter d'être capturé
Jose Antonio Agirre José Andrés Alvarez Lastra jauna bilakatua hartua ez izateko

**« New Yorkeraino joan behar izan zuen Agirrek »**

"Burdinezko Gerrikoa" deitu defentsa sistema suntsitu ondoren, frankistek Bilbo berenganatu zuten, 1937ko Ekainaren hemeretzian. Agirrek ihes egin behar izan zuen Santander, Catalunya eta Parisera. 1941 arte, Frantziako hiriburutik zuzendu zuen Eusko Jaurlaritza, baina nazien okupazioak berriz ere ihes egitera behartu zuen. Belgika eta Berlinen barrena New Yorkeraino joan behar izan zuen Agirrek.Urte ilun horietan, Hego Euskal Herriko milaka herritarrek alde egin behar izan zuten Frantzia, Belgika, Errusia edo Venezuelara. 115 000 herritarrek Ipar Euskal Herrirat ihes egin zuten, Lapurdirat bereziki. Bartzelona frankisten esku gelditu zelarik 1939ko urtarrilaren 26an, Erretiratzea hasi zen eta zenbait astez 500 000 lagun Frantziara joan ziren. Dena den, Francoren diktaduratik ihes egitea lortu zutenek gatazka handi batekin egin zuten topo : Alemania naziak, Italia faxistak eta Japoniako inperioak handitzeko izan zuten nahikariarengatik piztutako Munduko Bigarren Gerla Munduko Bigarren Gerla hasi bezain laster, 1939ko irailaren lehenean Alemaniak Polonia inbaditu zuelarik, berehala Eusko Jaurlaritza demokrazien aldean eta nazismoaren kontra jarri zen. Parisko Marceau etorbideko hamaikagarren zenbakian zeukan ordezkaritzatik Jaurlaritzak harreman estuak sortu eta landu zituen atzerriko politikari, idazle edo elizgizonekin. 1938an, Euskaldunen Lagunen Nazioarteko Liga sortu zen erbesteratuak laguntzeko, presoak askatzen laguntzeko eta umezurtzak babesteko. Lehen Jaurlaritzaren 85garren urtemugak orduko sakrifizioa, lana, engaiamendua eta herriarekiko atxikimendua azpimarratzen ditu.

**Haltza**




# EUSKARA. Le combat pour l'immersion

Mené par le député breton Paul Molac, ce combat s'est heurté à l'intransigeance d'une soixantaine de parlementaires, viscéralement attachés à l'unicité du français comme langue d'enseignement.

L'immersion, on a pu le constater une nouvelle fois au cours des derniers mois, est un modèle auquel une partie importante de la haute administration de l'Education Nationale est hostile. C'est en particulier le cas du ministre actuel Jean-Michel Blanquer. Reste que malgré cette hostilité clairement affichée, la « *loi Molac* » a dans un premier temps, été (définitivement et sans modifications) adoptée à l'énorme surprise de nombre de parlementaires, le 8 avril 2021, au terme d'un an de pérégrinations dans les arcanes du Parlement (Assemblée Nationale et Sénat). Rappelons que le texte en question, entendait contribuer à assurer la survie et la promotion des langues régionales de France (breton, basque, corse, alsacien, occitan) considérées comme patrimoine immatériel. Résultat du vote à l'Assemblée Nationale : 247 voix pour, 76 contre, 19 abstentions. Un résultat, fruit du patient travail mené par le député breton Paul Molac, non sans l'aide des parlementaires basques, Vincent Bru à l'Assemblée Nationale et du duo Frédérique Espagnac/Max Brisson au Sénat, sensibilités politiques confondues. La loi avait été votée au Sénat, le 10 décembre 2020.

La satisfaction allait être de courte durée… Le gouvernement avait en effet donné une consigne en faveur d'un vote négatif, espérant contrer l'initiative Molac. Le vote faisait figure de vrai schisme pour les purs tenants de l'orthodoxie linguistique républicaine, faisant du français l'unique langue d'enseignement dans l'Education Nationale. La posture des opposants, farouches défenseurs du français, revenait à faire fi d'un système qui, entre autres, a fait ses preuves au Pays Basque, de même qu'en Bretagne. Un demi-siècle d'expérience acquise dans les ikastolas ! Et une réussite avérée dans la mesure où les élèves bilingues possèdent une solide maîtrise du français et une grande « souplesse intellectuelle » ayant soutenu plus d'une comparaison.

## « Le fanatisme parle basque »

Reste qu'une partie de la technostructure souhaitait mettre au pas ces expérimentations avalisées à son corps défendant. Le 21 avril dernier, 61 députés ont donc saisi le Conseil constitutionnel en pointant du doigt la proposition de loi relative à la protection et la promotion des langues régionales. Le 21 mai, le Conseil constitutionnel exerçait donc sa censure au motif que le texte contrevenait à l'article 2 de la Constitution qui protège exclusivement le français. L'article 2 est lapidaire : « *La langue de la République est le français* ». Au vu de la jurisprudence du Conseil constitutionnel, l'enseignement en immersion ne saurait être que facultatif et ne doit obliger en rien les communes à l'égard des élèves demandeurs d'immersion lorsqu'ils suivent un enseignement immersif, hors les limites de leur lieu de résidence. Le Conseil constitutionnel a également interdit l'usage de signes diacritiques, autres que ceux jusqu'ici couramment utilisés à l'écrit.

C'est en mairie de Bayonne que le 22 octobre dernier, Paul Molac a lui-même évoqué ce triste scénario lors de la journée consacrée à l'enseignement du basque, par Euskaltzaindia et Euskal Konfederazioa. (1) « *N'oubliez pas la fameuse phrase disant que le fanatisme parle le basque !* » s'est-il exclamé. Phrase extraite du rapport du Comité de salut public sur les idiomes, présenté lors de la Convention révolutionnaire du 8 pluviose an II (27 janvier 1794). Cette célèbre sentence fut prononcée par le Pyrénéen Bertrand Barrère de Vieuzac, selon qui les régions de France, ne parlaient que « *jargons barbares* » et « *idiomes grossiers* ». Autant de « *patois* » dont il fallait absolument se défaire.

## Quatre nouvelles classes en immersion

Le vote de la loi sur l'immersion constituait aux yeux de Paul Molac, une victoire du peuple et des territoires sur la technocratie parisienne. Qui donc aller (oser) susciter un recours ? La réponse n'allait pas tarder. « *Le recours a-t-il assuré, a été orchestré par le ministre Blanquer lui-même, en marge des normes habituelles. C'est un recours mal écrit, mal fondé en droit mais le Conseil constitutionnel l'a néanmoins, adopté en vertu d'une vision politique et non juridique. Il utilise en fait l'article 2 de la Constitution dont il fait une analyse erronée.* »

Comprenne qui pourra dans ce contexte délétère, au final quatre nouvelles classes en immersion (dont trois en petites sections maternelles à Ayherre, Idaux-Mendy et Osses-Saint-Martin d'Arrossa) ont été ouvertes en Pays Basque, lors de la rentrée 2021-2022. Le Rectorat est resté silencieux. Paul Molac en est arrivé à la conclusion que l'unique façon de régler cette question de façon pérenne, n'est autre qu'une révision de la Constitution. « *Il nous faut arriver à cela !* » s'exclamait-il en ce 22 octobre d'octobre à Bayonne. L'opinion publique a basculé, elle ne comprend plus cette politique visant à éteindre ce qui se passe dans les régions ! Les allogènes de la République que nous sommes, avons un poids non négligeable. Il nous faut garder espoir ! Il est venu le moment, d'aller voir la présidence de la République, les parlementaires, les médias et les médias parisiens en particulier... »

## Un message d'espoir

« *Je lance un message d'espoir a-t-il lancé pour conclure. On m'a tellement dit que je perdais mon temps... Mais je rappelle que tous les combats qui ne sont pas menés, sont perdus d'avance. J'y reviens : une modification constitutionnelle n'est pas seulement souhaitable, elle est absolument nécessaire !* » Au bout de tant d'années, quelle autre alternative est réellement envisageable dans cet Etat français accroché à un jacobinisme d'une autre époque ?

Amikuztarra

(1) Journée du 22 octobre à Bayonne : « *Hizkuntzen ondarea babesteari eta sustatzeari buruzko legea. Aintzinera begirakoak. Loi sur la protection et la promotion du patrimoine linguistique. Quelles perspectives ?* »

## Qui est Paul Molac ?

Originaire de Ploërmel (Morbihan), il a enfourché le combat pour la survie des langues régionale (à commencer par le breton) et le système de l'immersion, depuis de longues années. Il parle le breton, mais aussi le gallo cet autre idiome dérivé du latin utilisé dans une partie de la Bretagne. Ancien agriculteur et professeur du secondaire, conseiller régional, député de la 4e circonscription du Morbihan, affilié au groupe LREM (groupe Libertés et Territoires), proche de l'UDB (Union Démocratique Bretonne).

**Amikuztarra**



10 000 personnes réunies, le 29 mai dernier, dans les rues de Bayonne, en faveur du système immersif
10 000 jende bildurik joan den Maiatzaren 29an, Baionako karriketan, murgiltze ereduaren alde





# Loi 3DS sur la décentralisation : la technocratie au pouvoir

**La loi 3DS – Différenciation – Décentralisation – Déconcentration – Simplification est destinée à renforcer les Collectivités territoriales et les pouvoirs locaux.**

Nous avons désormais un projet de loi, débattu et adopté en 1e lecture au Sénat, transmis à l'Assemblée Nationale, le 21 Juillet dernier. Pour des mouvements comme EAJ-PNB qui accordent une importance centrale au renforcement des pouvoirs locaux, cette loi ne répond pas pour l'heure à nos attentes. Quelques timides avancées, mais au final, une loi technocratique qui préserve le centralisme parisien.

Des thèmes essentiels sont peu abordés ou à la marge : l'efficacité du système français, en particulier, la lenteur des circuits de decisions, l'accumulation d'organismes plus ou moins concurrents et en contraste la faible capacité décisionnelle des pouvoirs locaux, par manque de capacité à édicter des normes . La démocratie locale et la participation citoyenne ne sont pas davantage abordées. En l'état, cette loi conserve l'architecture locale de l'Etat français. Nous sommes loin de l'esprit réformateur, du début des années 80.

## "sensible à la volonté de stabilité des acteurs locaux"

En 2017, le président Emmanuel Macron déclare :

" *l'égalité qui créé de l'uniformité, n'assure plus l'égalité des chances sur la totalité du territoire*". Il demande une nouvelle loi de décentralisation. Mais, dans l'exposé des motifs de cette loi, il est indiqué que : " sensible à la volonté de stabilité des acteurs locaux, le Gouvernement a considéré qu'il n'était pas souhaitable de modifier les grands équilibres institutionnels". L'expression : " *volonté de stabilité des acteurs locaux*" est révélatrice. Traduite en terme électoral : à quelques mois de l'échéance présidentielle, une telle loi ne dérangera pas les élus locaux, dont le président en exercice a besoin à droite et au centre pour sa réélection.

Une confirmation : le président Macron est peu sensible aux territoires et à leurs porteurs de projets. D'entrée, la loi 3DS manque d'un nouveau cap clair entre décentralisation et déconcentration par exemple.

**Quelques avancées : diférenciation, routes, logement**

La différenciation territoriale est reconnue. Elle doit demeurer compatible avec le principe d'égalité. Au moment de " *la définition des règles relatives à l'attribution et à l'exercice des compétences applicables à une catégorie de collectivités territoriales, des differences de situation*" sont prises en compte. Ce dispositif de différenciation ne concerne pour l'heure que les départements et les régions. La Communauté Pays Basque ne peut donc prétendre en l'état à ce dispositif. La différence de situation ouvre la voie à des normes spécifiques. Ce dispositif reste à préciser. L'originalité résiderait dans la non généralisation des règles spécifiques, comme dans le cas des expérimentations actuelles. Si par exemple, le Pays Basque bénéficiait d'un statut particulier de l'euskara, il ne serait pas ensuite nécessairement généralisable sur l'ensemble des territoires comprenant des langues territoriales. Le volet décentralisation demeure le plus fourni de ce projet de loi. A retenir, au milieu de mesures de fonctionnement technocratique : en accord avec l'Etat, les départements et à titre expérimental, les régions pourraient gérer des routes nationales et des portions d'autoroute non concédées. Au niveau régional, une autorité organisatrice des transports ferroviaires se substituerait à SNCF Réseaux. Au niveau du logement, les intercommunalités comme celle du Pays Basque, tout comme les départements et les régions peuvent être reconnus comme " *une autorité organisatrice de l'habitat par le représentant de l'Etat dans la région*". Une convention avec l'Etat devra être conclue. D'autres mesures techniques accompagnent ce dispositif, en matière de logement. En particulier dans son article 18 : la création d'un contrat de mixité sociale valable six ans au maximum. Il prévoit une adaptation des objectifs de logements sociaux à la situation d'une commune. Il doit être demandé par cette dernière et être accordé conjointement par l'intercommunalité concernée et l'Etat. En sens inverse, une recentralisation sera expérimentable des départements volontaires vers l'Etat, en matière de gestion du RSA et du revenu de solidarité : instructions, paiement, financement. Dans le cadre des mesures de simplification, en matière de coopérations tranfrontalières, le département sera considéré comme " *chef de file*". En concertation avec les autres partenaires publics, le département élabore un schéma départemental de cooperation transfrontalière. A noter la partie indigente contre le réchauffement climatique.

**Une complexification technocratique à venir, loin des enjeux d'efficacité et de démocratie locale**

Les mesures de simplification portent sur des mesures de fluidité de l'information, par exemple. A aucun moment, les dysfonctionnements et la lenteur dans les circuits de décisions ne sont remises en cause, sur la double filière des organismes d'Etat déconcentrées et des services des Collectivités territoriales, par exemple. Pire, cette loi à fort accent technocratique oblige à des conventionnements, à des rapports, à l'instauration de nouveaux organismes de régulation, .... A l'inverse, aucun organisme existant n'est remis en cause. Ces nouvelles missions administratives devront l'être par ... du personnel administratif. La loi 3DS renforce le poids de l'administration et le contrôle de l'Etat. La question de l'efficacité de l'action publique demeure posée. Projet à suivre ... en particulier sur le renforcement du rôle des départements et des régions.

**Beñat Oteiza**



Des routes nationales gérées par les départements et les régions ?
Bide nazionalak, departamendu eta herrialdeen gain ?






# La vie politique est en danger

Il y a dans la logique démocratique française une analogie frappante avec la métaphore de l'arbre qui qui cache la forêt. En France, l'essentiel des regards se focalise sur une vision parcellaire de la réalité politique, négligeant l'essentiel. Résurgence de la société de cour du Roi, toute l'activité politique semble se concentrer entre les mains d'un président « *jupitérien* », suprême dominant toute la vie politique française.

En dehors de lui, médiatiquement, rien n'existe et de fait, pour le badaud, rien d'autre n'existe. La figure de cet être providentiel qui monopolise à la fois le savoir et le pouvoir incarne ce qu'est la vie politique en France et les médias sont les premiers responsables de ce perfide travers.

## La très grande majorité des élu(e)s sont mal élu(e)s

Le pouvoir politique et, pour être plus juste, médiatique, concentrent l'intérêt du quidam sur l'élection présidentielle. Un peu comme les marronniers de la presse, à un rythme récurrent, mais cette fois-ci sur une durée beaucoup plus longue (cela peut durer des années), le monde journalistique se délecte de l'élection présidentielle, comme si plus rien n'existait en dehors dans la vie politique. Il y a cependant des nuances à ne pas oublier. En journalisme, un marronnier est un élément d'information de « *faible importance* » qui comble une période creuse. Il se concentre sur un événement récurrent et prévisible, donc facile à traiter finalement. La spécificité médiatique française fait que ce qui devrait être saisonnier, comme les marrons, et anodin, s'étale de manière monopolistique sur l'ensemble des informations politiques qui pourraient intéresser les citoyens. Dans la profession, c'est même le but à atteindre. Il y a quelques semaines, le journaliste Matthieu Belliard, transfuge d'Europe 1 à France télévision, exprimait sur France Info son regret de ne pas avoir pu couvrir une « *présidentielle* » sur les matinales de la radio privée. Pour un journaliste, traiter l'élection présidentielle, c'est arriver au sommet. Tel est le Graal du journaliste consacré, couvrir les élections présidentielles ! Ensuite, comment s'étonner de l'importance des taux d'abstention aux élections régionales et départementales 2021 qui ont atteint 66% au premier tour, un record historique. Sans parler des élections européennes, divinement ignorées par les services de presse, le taux d'abstention au second tour des Municipales 2020 s'est élevé à 58,4 %, du jamais-vu pour des élections qui, traditionnellement, après les Présidentielles mobilisent le plus les Français. Comment s'en étonner si les médias nationaux n'en parlent jamais en dehors de la soirée des élections. La situation est dramatique : les élus les plus nombreux sont aujourd'hui mal élus alors que ce sont les principaux acteurs de la vie quotidienne des électeurs. Il y a plus de 600 000 élus en France (du conseiller municipal au sénateur) mais la France ne semble n'être dirigée que par un gouvernement de 30 ministres et d'un seul homme, son président, jupitérien.

## Tous ceux qui veulent prendre sa place

Interpellée violemment par un de ses partisans lors d'une interview matinale sur une radio publique, Christine Taubira défendait sa volonté de ne pas être candidate, expliquant qu'elle n'avait pas une vision « *messianique de la politique* ». Même si sa candidature est réclamée par une partie de la gauche, elle se refuse à entrer dans cette logique, elle qui a déjà été candidate en 2002. L'ancienne Garde des Sceaux est, avec le député François Ruffin, la candidate préférée des 83 000 citoyens inscrits sur la « *Primaire populaire* » pour la gauche en vue de 2022. Envers et contre tous, elle a dû justifier qu'elle ne croit plus à cette manière éculée de faire de la politique.

Tout élu(e) semble tourné(e) vers la présidence ou ses accessits (être ministre) car la Vème République ne reconnait qu'un leader à sa tête. Régime semi-présidentialiste où les efforts de décentralisation sont insuffisants, les postes subalternes d'élu(e)s, de la mairie jusqu'à la Région (sans parler du Parlement européen), sont trop insignifiants pour faire la une des journaux régionaux. Ils répondent davantage à des plans de carrière de personnalités ambitieuses qui au bout du compte, restent très largement minoritaires parmi l'ensemble des élu(e)s français. Pour ceux qui sont suivis au quotidien par les médias de la capitale, réussir sa vie politique c'est accéder aux postes parisiens. Xavier Bertrand ou Valérie Pécresse ne s'en cachent pas.

La Région des Hauts de France pour l'un et la Région Ile de France pour l'autre sont des tremplins pour ces anciens ministres de renouer avec le pouvoir parisien. Si, pour les médias, les pouvoirs décentralisés ne sont décrits qu'à travers les plans de carrière des uns et des autres, comment s'étonner de la baisse de la participation aux élections locales ! Les élu(e)s n'en parlent pas autrement que pour justifier leur retour dans le sas parisien. La presse, la télévision et la radio quotidiennes locales (et leurs applications web) peinent à intéresser des consommateurs d'information aux débats locaux. Le système démocratique français est dysfonconnel car ils désintéressent les électeurs de la vie politique de proximité au profit d'une télé-réalité simpliste. C'est devenu un show médiatique dont le principe est de suivre la vie quotidienne d'une célébrité de premier plan, le chef de l'Etat et de tous ceux qui veulent prendre sa place. On est bien loin de la politique. On est dans le divertissement. On est dans l'anodin qui devient négligeable. La chose publique a besoin de plus de respect sans quoi les institutions continueront de se fragiliser, cumulant le désastre de participation aux élections. Les élus, à tous les niveaux, sont chaque jour moins bien élus, moins légitimes ce qui fragilise d'autant plus le système politique de nos démocraties. Par conséquent, leur travail est chaque jour plus difficile.

Les médias, en particulier régionaux mais aussi nationaux, doivent pouvoir délaisser leur penchant pour le divertissement car il met la vie politique en danger partout sur les territoires, en la reléguant à une activité dérisoire. Il est temps de montrer ce que font les régions, les intercommunalités... pour que les territoires exigent plus de compétences, plus de pouvoirs locaux, plus d'intérêt pour ce qui les concerne. Les médias locaux doivent être soutenus financièrement encore davantage dans cet effort, sans quoi c'est le système démocratique qui continuera de se défaire.

**Txema**



Christiane Taubira ne veut pas devenir Jupiter
Jupiter ez du izan nahi Christiane Taubira-k



# Iñigo Urkullu propose un nouveau pacte de foralité

Il devrait s'inscrire dans le cadre de la révision d'un Statut d'autonomie, adopté en 1979, jugé dépassé à certains égards.

Un livre intitulé « *L'érosion silencieuse* » (« *Higadura isila* ») aura marqué la rentrée 2021 du Parlement basque. Edité par l'Institut basque d'administration publique (IVAP), il évoque en effet, un phénomène que le lehendakari Urkullu, a lui-même déploré lors de son discours solennel, le 16 septembre dernier. En d'autres termes, il revêt la forme d'un phénomène d'érosion observé et décortiqué exemples à la clef, par ses auteurs, juristes patentés. Phénomène activé de façon plus ou moins « *subtile* » par le gouvernement central lui-même. Notamment au travers d'une panoplie législative et normative (mais pas seulement), visant à affaiblir sur la durée, les capacités réelles de l'autonomie basque.

**« Le recours à une date historique s'il en est : 1839»**

Comment pallier à ce phénomène plus qu'insidieux ? Iñigo Urkullu a proposé une sorte de « *nouveau pacte de foralité* » lors de la rentrée parlementaire célébrée à Vitoria-Gazteiz. Celle-ci obéit à un ordre du jour pratiquement immuable, axé autour du discours du « *lehendakari* », suivi d'échanges de vues plus ou moins vifs, voire d'âpres controverses, dans l'hémicycle. Moment clef de chaque année parlementaire, « *illustrée* » cette année par le recours à une date historique s'il en est : 1839. Le président Urkullu y a fait référence car elle correspond à l'année où



les « *Fueros* », furent privés de leur essence par la couronne espagnole et les partis de l'époque. Selon eux, ces fueros devaient en effet, être subordonnés à conformité avec la loi espagnole de 1837. Les droits séculaires dévolus aux provinces basques d'Alava, de la Biscaye, du Guipuzkoa et de la Navarre constituaient pourtant, l'assise du régime politique spécifique dont le chêne de Gernika et la Casa de Juntas de la cité martyre, sont devenus deux grands symboles. Ils furent définitivement abolis par la loi du 21 juillet 1876, au terme d'un débat politique virulent aux Cortes espagnoles. Un véritable coup de grâce venait d'être asséné à ces pratiques « *intouchables* » qui avaient porté leurs fruits.

Au dire du Gouvernement basque, l'Etat central ne cesse de peser sur les prérogatives dont Euskadi jouit depuis l'adoption du Statut de Gernika, (approuvé par référendum le 25 octobre 1979), soit quatre ans après la fin de la dictature franquiste. Iñigo Urkullu a déploré le rôle joué par un Etat centralisateur, tenté de gagner du terrain sur les prérogatives basques. Ce fut notamment le cas lors, de la pandémie du Covid-19 où le gouvernement prit des mesures « *nationales* » faisant fi des compétences autonomiques sur la Santé. Le gouvernement basque en fut très irrité. Reste que le Statut de Gernika lui-même, prévoit certaines ouvertures autorisant notamment une réactualisation de l'Autonomie basque, en vertu des droits historiques des provinces restant en vigueur. On notera à ce propos que ce statut particulier permet à Euskadi, de bénéficier d'un cadre spécifique de discussion directe avec l'Etat central. De même que de la faculté via les Diputacions, de prélever directement ses propres impôts, (la Communauté forale de Navarre jouit de la même prérogative). Deux exceptions dans l'Espagne des autonomies.

**« Un futur Concierto Politico »**

De sa tribune, le lehendakari a donc émis le souhait que le modèle du Concierto Economico en vigueur entre l'Etat et Euskadi, soit pris pour modèle d'un futur Concierto Politico, susceptible de marquer le retour de la « *véritable foralité d'antan* ». Iñigo Urkullu a aussi prôné la mise en place d'un instrument spécifique, sur lequel reposerait une véritable bilatéralité, objet d'un pacte solide. Il a proposé aux parlementaires l'élaboration d'un grand projet d'autonomie (jugé utopique par une partie de son opposition), basé sur le respect mutuel, le dialogue et la négociation. Le tout en espérant aboutir à un consensus pluriel et solide. Inutile d'ajouter qu'à l'exception d'EAJ-PNB, les partis n'étaient pas tous au diapason. Tout ceci s'inscrit soulignons-le, dans le cadre de la réactualisation jugée nécessaire du statut d'autonomie (« *tricoté* » il y a 42 ans), basée sur une concertation plurielle.

## La « relance d'Euskadi » à l'ordre du jour

1600 millions d'euros le plan d'investissements pour 2022. La rentrée parlementaire a par ailleurs permis au lehendakari d'aborder le volet économique du moment. Et la nécessité, alors que l'horizon Covid-19 de ces deux presque années semble s'éclaircir enfin, de restaurer notamment une économie récupérant toutes ses forces et son allant. Il se base sur une enveloppe globale de 1 600 millions d'euros, dont une partie proviendra des fonds européens. Cette relance prévoit une vingtaine de lignes d'actions prioritaires dans les secteurs tels que santé, économie, recherche-développement, égalité des sexes, éducation, eskuara, pour ne citer que ceux-là. Le budget 2022 sera en expansion et tablera donc sur d'importants investissements publics a précisé le chef du gouvernement basque. La moitié a-t-il ajouté, sera affectée à l'éducation, la culture, le socio-sanitaire, la culture et le logement. Le reste ira aux infrastructures économiques, énergétiques, environnementales... Quelques objectifs à atteindre : réduire le taux de chômage à un seuil inférieur à 10%, porter à 40% du PIB les secteurs de l'industrie et des nouveaux services, atteindre la convergence européenne dans le secteur recherche-développement (I+D) ... Ce à quoi s'ajoutent notamment la hausse de 10% de la natalité et celle de l'espérance de vie à 85 ans, et la réduction des effets du réchauffement climatique. Notons comme l'a fait Iñigo Urkullu, qu'Euskadi est depuis le 2 octobre dernier gestionnaire des trois prisons implantées en Alava, Biscaye et Gipuzkoa, tâche dont elle souhaite s'acquitter sur la base d'une « justice réparatrice » et de l'égalité des sexes.

**Amikuztarra**




Le programme de relance NEXT soutenu par l'Union Européenne, renforce le budget annuel
Europar Batasunak sustengatu NEXT arrabultzatze programa, urteko aurrekontua indartzen du



En Italie, le monastère de Montecassino, à l'origine de l'Ordre des Bénédictins.
Italian, Montecassino-ko monasterioa, Beneditano ordenaren sortzean.



# 2) Zergatik bada Beneditano ?

Nolaz ziren bada 17 Aldudar Beneditano bilakatu ?

Bidaia luzea beharko dugu egin horren aztertzeko. Goazen hemendik urrun, Egiptoko desertuetara J.K. ondotik 200 eta 300 urte horietara. Garai hartan girixtino taldeak baziren barreiatuak Erromatar inperioan gaindi, baita Mesopotamia aldean Kaukasiar mendietan ere, India arteraino. Batzuek pentsatzen zuten Jesus Kristoren ebanjelioa errotik eta erradikalki segitzeko, ez zela hiri horietako ezazolkerietan lokartu behar baina, alderantziz, penitentziaz bizia otoitzean pasatu behar zela, denetarik urrun eta pobrezian, munduaren akabantzaren zain. Eta horra Egiptoko desertuetan kokatu zirela batzuk, bakar bakarrik bizitzeko. Hauei Erremita izena emanen zitzaien eta beste batzuei aldiz taldean Zenobita izena. Artetik erran dezagun ez zela hori girixtinoetan bakarrik aurkitzen: budismoan, hinduismoan, baita Japoniako zenbait erlisionetan ere aurkitzen zen. Baina ez ziren entsegu guziak kausituak. Ontsa baino hobeki egin nahiz, beren buruari zentzugabeko desafio zozo batzuk jasanaraziz, alde bat eritzen ziren edo goseak eta eritasunak hiltzen, non ez zirenburutik joaiten

**“baziren zutabe baten gainean alde bat jarririk egoiten zirenak”**

Adibidez baziren zutabe baten gainean alde bat jarririk egoiten zirenak, “*Estilistak*” izena zuten grekoz, “*Estiloa*” baita zutabea. Baziren ere alde bat jarri gabe xutik egoiten zirenak ...Horiek guziak ikusirik, apezpikuak ( hitz horrek erran nahi du zaintzale edo begirale) entseatu ziren araudi sendoagoak ematen. Lehena Augustinek asmatu zuen eta ondotik VI.mendean Nurziako Beneditok beste bat puntuan eman zuen, Italian Kazino mendian monasterio bat eraikiz: ikusiz mende haietako nahasmendu handia ekonomia sozial ala politikoa. Talde bakoitzak behar zuen beregain bizi janaritik haste. Horrek erran nahi zuen fraile bakoitzak, otoitzaz eta estudioaz bestalde, behar zuela lan egin. Eguna

orenez oren antolatua zuten, baina ez bakarrik. Fraileen arteko harremanak xehe xehea finkatuak ziren. Buruzagiak hautatzen zituzten eta eztabaiden konpontzeko manerak ontsa zehaztuak zituzten. Araudi horien abantaila handia : oreka on bat eman zen denen onetan zela. Ez dezagun begietarik gal horien guzien helburua espirituala zela : Jainkoari lehentasuna ematea edo, hobeki errana, Jainkoaren bilatzea egunez egun, eguna ilun ala argi, bidea zakar ala lano. Iratzeder fraileak zion bezala: “*Jainko ikertzaileak gira xumeki, gure itzal eta duda guziekin*”. Handik aitzina sortu ziren fraile taldeek araudi horiek hartu zituzten eta “Beneditanoak” izena hautatu zuten..

**“Doi bat xutik iraun zuten kasik gune bakarrak monasterioak gelditu ziren”**

Urteak jin urteak joan, ikaragarriko garrantzia hartu zuten Europa mendebal huntan kasik beren nahiaren kontra ! Nolaz hori ? Hau zen gertatu: Erromatar inperioa desegin zelarik V.mendean, egitura politikoa eta harekin ekonomia eta merkataritza desegin ziren. Desagertu ere eskolak eta mendez mende bildu jakitateak. Ondorioz doi bat xutik iraun zuten kasik gune bakarrak monasterioak gelditu ziren. Erdi aroan Europa guzia monasterioz estali zen. Gutarik hurbil adibidez hemen Nafarroan berean ditugu Leire 950 ingurukoa, La Oliva 1134koa, Irantzu 1176koa, Iratxe 958koa besteak beste ! Ez ziren hor ere gauzak beti errexki joan, Jaun handi horiek nahi izan baitzituzten meneko atxiki, berek hautatu Abadeak emanez ... Hola gertatu ziren eztabaida franko. Hortako ziren erregularki fraile batzuk atera beste monasterio batzuen eraikitzeko, Beneditoren araudien errespetatzeko. Hala nola Zizterzianoak.

## “Emeki emeki ahulduz joan ziren Beneditanoak”

XIII.mendean haatik Europan hiriak berriz ere piztu edo eraiki ziren. Orduan ziren sortu anaidi berri batzuk. Ezagunenak ditugu Dominikanoak, gehiago predikariak, ikertzaile eta irakasleak, baita Italian Asiseko Franziskorena ere, hau familia aberatseko semea, denak utzirik erradikalki pobre biziko zena. Erdi aroa bukatzean, XVI.mendean, Beneditanoen biziak eta modeloak arrakasta gutiago izan zuten. Mundua kanbiatzen ari zen eta ideia berri batzuekin batean, beste espiritualitate batzuk sortu ziren. Etsenplu bat: Loiolako Iñakik sortu Jesusen anaidiarena ( Jesuitak). Emeki emeki ahulduz joan ziren Beneditanoak eta Frantziako iraultza garaian dena desegin zen eta gehienetan eraikinak hondatu. Gauza bera Espainian Napoleonen soldadoek bazter guziak xehatu zituztenean eta zenbait urte berantago gobernuak beneditanoen ordena desegin zuenean. Baina berpizkunde gaitza gertatu zen zafraldi ikaragarri horren ondotik; eta

batzuetan on egiten duela berriz hasteak iduriz, horra non Frantzian 1830.urte inguruan Dom Gueranger eta Jean Baptiste Muard bezalako apez batzuek beneditanoen mugimendua berriz abiarazi zuten. Mugimendu horri jarraiki zitzaizkion beraz 5 euskaldun : 3 apez, Bastre Senpertarra, Lapeyre eta Duperou Ziburutarrak , baita bi laiko ere, Etcheverry Izturiztarra eta Louis Odilon Ardans, Aldude Berraineko semea. Baina horren berri hartuko dugu hurrengo aldian.

**Mikel Erramouspé**



Benoît saindua – Saint Benoît



_Europa»

EAJ-PNB met en valeur
le calme du trafic à Bilbao,
comme un exemple européen
pour améliorer la sécurité
routière urbaine.

Izaskun Bilbao Barandica, l'eurodéputée d'EAJ-PNB a encouragé l'Union européenne à renforcer son engagement, afin de promouvoir la sécurité routière, dans les zones urbaines, en utilisant l'exemple de Bilbao. Ce printemps, la capitale de Bizkaia a obtenu une reconnaissance européenne, en tant que ville leader de sa taille, pour avoir limité la vitesse à 30 km/h sur l'ensemble de l'Agglomération. Cela a permis de réduire de 30 % le taux d'accidents. Elle a également opté pour la tolérance zéro envers les conducteurs ivres ou drogués. Elle a également souligné la connexion positive entre les véhicules et les infrastructures, via la numérisation.

**« le facteur humain est actuellement la principale cause d'accidents de la circulation »**

Le Parlement Européen a débattu d'un rapport sur le cadre politique de l'Union européenne, en matière de sécurité routière, pour 2021-2030. Cela comprend une série de recommandations sur les prochaines étapes à franchir aux niveaux européen, étatique, régional et régional. Cela est appelé « *vision zéro* », à savoir, l'éradication des décès et des blessures graves liés aux accidents de la circulation. Chaque année, un million d'accidents surviennent dans l'Union européenne sur les routes et les villes. En 2019, ces accidents ont fait 23 000 morts et 120 000 blessés graves

Izaskun Bilbao Barandica a débuté son intervention, en rappelant que le facteur humain est actuellement la principale cause d'accidents de la circulation, dans l'Union européenne. « *L'influence de la consommation d'alcool, de drogues et la vitesse, généralement combinés, sont à l'origine de plus de la moitié du million d'accidents qui se produisent chaque année dans l'UE. Voilà pourquoi, il est urgent de parier sur la tolérance zéro à l'égard de ces infractions, de retirer de la route les consommateurs de ces substances et de renforcer la formation continue des conducteurs* ».

**« la nécessité d'accélérer la numérisation en tant qu'outil de sécurité routière »**

La députée européenne basque, membre de la Commission des transports et du tourisme du Parlement européen, a insisté sur la nécessité d'accélérer la numérisation en tant qu'outil de sécurité routière, pour les réseaux de transport transeuropéens. A l'heure où la réglementation européenne oblige les véhicules à intégrer des équipements de sécurité automatisés, un effort parallèle doit être réalisé dans les infrastructures, car « *une connexion productive entre les infrastructures et les véhicules rendra les routes plus sûres. Cela nous offrira beaucoup d'informations pour continuer à progresser. Tels sont les paris réglementaires et financiers que l'Union peut faire sur la sécurité routière. Elle a besoin de meilleurs indicateurs et plus de coordination entre les autorités des États membres* ». Enfin, la représentante jeltzale a demandé un effort particulier de la part des villes qui réalisent un processus de transformation profonde de leur mobilité, dans lesquelles, les déplacements à pied et à vélo jouent un rôle croissant. «*Dans cet environnement, a-t-elle conclu, il est urgent de mieux protéger les piétons et les cyclistes, pour favoriser en toute sécurité une mobilité plus durable. Bilbao a été récompensée par la Commission pour être la première ville européenne à appliquer la limitation de vitesse à 30km/h, dans toute sa zone urbaine. En un an, cette mesure et d'autres ont évité un accident sur trois, parmi ceux enregistrés dans ses rues*».



Réduire au maximum les accidents, un impératif de sécurité publique.
Istripuak ahal bezain bat murriztu, sekuritate publikoaren lehentasun bat.
Unsplash - © Nicolas Brulois

ZOOM

## Congrès pour la mobilité urbaine soutenable, les 06 et 07 Octobre 2021, à Bilbao

Suite à la transformation urbaine réalisée par la capitale de Bizkaia et les nombreuses récompenses internationales obtenues, Bilbao est désormais positionné comme une ville référence, en la matière. Elle a récemment organisé la 2e édition du « *Sustainable Urban Mobility Congress* » : un événement international où dirigeants, institutions et entreprises discutent d'aspects stratégiques, échangent des expériences et des solutions et collaborent pour construire la mobilité du futur, dans une perspective durable.

Sumbilbao
À lire : la déclaration de Bilbao 2021,
en castillan : Déclaration
ou en euskara : Bilboko-Adierazpena








# Rôle joué par le Gouvernement basque pour en finir avec ETA

Le 14 octobre 2019, Lehendakari Iñigo Urkullu a présenté lors d'un événement organisé par la Fondation Sabino Arana à Bilbao le document intitulé : "*Description et évaluation du rôle joué par le gouvernement basque dans le désarmement et la dissolution de l'ETA*". Ce document est accessible à l'adresse suivante : Description et évaluation

A la suite du 10e anniversaire d'Aiete et de la déclaration d'ETA sur l'élimination de la violence, sa lecture est très clarifiante pour comprendre les événements de ces dernières années. Voici un résumé sur la partie des réflexions finales et des conclusions. (...)

**Conclusions / Sur l'influence du rôle joué par le Gouvernement Basque**

Il est nécessaire à ce stade d'évaluer, en guise de conclusion finale, l'effet qu'a pu avoir la politique développée par le Gouvernement basque, en matière de désarmement et de dissolution d'ETA.

Le soutien du Gouvernement basque aux médiateurs internationaux a toujours eu pour condition, des démarches claires. Tel était également le message adressé sans relâche à la Gauche Abertzale, aux entités locales et à travers des déclarations publiques, au Parlement, lors d'interviews ou d'interventions devant les médias. Le Gouvernement basque a participé activement à influencer positivement le désarmement et la dissolution d'ETA.




Beatriz Artolazabal, conseillère des politiques sociales, égalité et justice, présente le 17 Septembre dernier, lors de l'acte en l'honneur des victimes d'Henri Parot.
Joan den Buruilaren 17an, Beatriz Artolazabal, Berdintasun, justizia eta gizartze politiken sailburua, Henri Parot-en biktimen aktan parte hartu du. © irekia.eus

Cette influence a eu les effets suivants :

**1.** Il a contribué avec d'autres acteurs à rendre le modèle de désarmement développé par ETA, (de surcroît très proche de la proposition du Gouvernement basque, du 21 décembre 2014) légal, définitif et sans compensation.

**2.** Il a contribué, avec d'autres acteurs, à éviter un désarmement progressif et compte tenu de l'attirail restant, à lui éviter de perdre le peu de crédit lié à ce pas en avant.

**3**. Il a contribué, avec d'autres acteurs, à éviter à la fois, une dissolution progressive et à éviter une annonce équivoque ou confuse qui aurait abouti à une disparition sans réels effets.

**4.** Il a contribué, avec d'autres acteurs, au fait que les prisonniers, leur entourage et la Gauche abertzale, finissent par modifier leur stratégie, même avec retard, en matière de loi pénitentiaire et qu'ils cessent de rejeter les possibilités offertes par ces lois, concernant les mesures pénitentiaires et la progression dans les études.

**5.** Il a promu, mais n'a pas encore réussi à faire en sorte que la disparition d'ETA s'accompagne d'une réflexion critique sur le passé, suffisamment claire pour avoir des effets sociaux et politiques transformateurs. Cela reste une question en suspens.

**6.** D'un point de vue éthique et politique, le Gouvernement basque a dirigé et a incarné une pratique et un discours propre et différencié. Il a tenté de représenter la sensibilité majoritaire de la société basque face à la volonté d'instaurer un syncrétisme mémoriel ou une exaltation épique de la fin d'ETA, une organisation terroriste qui laisse derrière elle 853 victimes mortelles.

**7.** Tout au long de ces deux législatures et suite à la gestion ordonnée de plans de paix solides, sur la concorde et les droits de l'homme, le Gouvernement Basque a développé une politique stable, constante et systématisée d'intervention intégrale, sur l'ensemble des points concernant l'objectif d'une fin ordonnée de la violence et de tissage de liens sociaux, y compris, dans les domaines du désarmement et de la dissolution d'ETA.

## A propos de la signification de la fin d'ETA

Recourir à la violence consiste à se considérer en capacité de violer les Droits de l'homme d'autres personnes, de se croire si puissant pour s'auto-percevoir, comme possesseur de la vie d'une autre personne. Recourir à la violence, équivaut en dernière instance, à se percevoir comme un dieu qui décide de la vie et de la mort.

Recourir à la violence ou au terrorisme est une erreur fatale et radicale. Une erreur éthique, politique et démocratique. Personne n'est un dieu. Personne ne peut disposer des droits humains d'autres personnes. Les Droits humains sont indisponibles.

Ceux qui ont pratiqué ou ont soutenu le recours à la violence croyaient qu'ils pouvaient décider de la vie d'autres personnes parce que la défense d'"*objectifs plus élevés*" les légitimait pour cela. ETA fut une erreur du début à la fin.

ETA n'aurait jamais dû exister. Une dérive similaire ne devrait plus jamais se reproduire. C'est le message de la pédagogie éthique, pour les générations qui ont souffert de cette réalité et c'est, plus particulièrement, le message qui demeure un leg pour les générations futures.

Utiliser la violence pour atteindre des objectifs politiques, religieux ou pour défendre toute cause est une erreur éthique parce qu'elle a besoin qu'un être humain ressente du pouvoir sur sa vie et sur l'intégrité des autres.

Aucun être humain n'est un objet dont le droit à la vie peut être instrumentalisé comme un moyen pour une cause. Tous les êtres humains ont la même dignité humaine, marquée par leur limite, par leurs capacités uniques et irremplaçables, et par leur conscience de développer leur propre vie.

La fin d'ETA renforce ces conclusions précédentes. La fin d'ETA est la validation du fait qu'elle n'aurait jamais dû exister. Cela confirme que le recours à la violence - se considérer en capacité de violer les droits humains d'autrui à des fins politiques - est d'abord une aberration éthique, puis une immense erreur politique et enfin, une prétension inutile et contre-productive.






# Déclaration de Bertiz

Le 4 mai 2018, jour où la dissolution unilatérale et inconditionnelle d'ETA a été confirmée, le Lehendakari, Iñigo Urkullu, et la présidente du Gouvernement de Navarre, Uxue Barkos, ont présenté la déclaration de Bertiz. Elle est ccessible à l'adresse : Déclaration de Beritz. Voici un résumé de son contenu : (...) à la suite de l'annonce en 2011 de la cessation définitive du terrorisme, la survie d'ETA, même si cela n'était que symbolique, était devenue un facteur de blocage. Le désarmement en 2017 et l'annonce de sa dissolution finale en 2018 ont surmonté cette difficulté. Aujourd'hui, les conditions sont en place pour convenir et prendre les mesures qui ouvrent définitivement une ciété. Une nouvelle étape de coexistence dans laquelle la réparation globale aux victimes est une tâche prioritaire. Dans ce contexte, le Gouvernement de Navarre et le Gouvernement Basque assument et promeuvent les "propositions et engagements partagées, pour consolider la coexistence, à la suite de l'annonce de la disparition définitive d'ETA".

## Propositions

Les propositions, qui devront être élaborées dans les domaines institutionnels compétents avancent à deux rythmes : les étapes à court terme et les étapes avec une projection à moyen terme.

### *Étapes à court terme*

Elles ont un lien direct avec la fin définitive du chapitre ETA et se reflètent dans deux objectifs autonomes :

- politique pénitentiaire. Un consensus sur l'adaptation de la politique pénitentiaire au nouveau contexte qui concerne définitivement toutes les forces politiques.
- réflexion critique. Une réflexion critique globale sur le passé, y compris explicitement, la violence d'ETA, partagée pour la première fois, par toutes les forces politiques.

Le point de départ de cette réflexion critique et partagée comprend les considérations suivantes :

- La fin d'ETA ne peut signifier : tourner la page sans une évaluation critique et explicite du passé.
- La construction de l'avenir repose sur la reconnaissance des dommages injustes causés aux victimes du terrorisme et de la violence.·
-La construction d'une mémoire plurielle et partagée doit être fondée sur le rejet public de toute forme de terrorisme ou de violence et sur sa légitimité ou sa justification.
-La normalisation de la coexistence nécessite une évaluation claire et partagée de l'injustice de la violence de toutes les organisations terroristes, et en particulier d'ETA.

Face à toutes les victimes, il est nécessaire de reconnaître qu'aucune cause n'a jamais eu une plus grande valeur que la vie, la dignité ou l'intégrité de chacune d'entre elles.

- Nous promettons que la mémoire et l'honneur des victimes ne seront pas reléguées d'un regard sur l'avenir qui oublie le passé.

- Nous nous engageons, pour des raisons éthiques et dans le respect des lois pertinentes, à réparer toutes les victimes, quelle que soit la cause de leur situation, en rejetant tout type de mise à égalité entre l'une ou l'autre violation des droits de l'homme.

*Étapes avec projection à moyen terme*

Elles ont une relation directe avec une normalisation stratégique de la coexistence et avec la rencontre sociale. Elles sont orientées vers la réalisation de trois objectifs principaux :

-la mémoire. La consolidation d'une mémoire plurielle et partagée, basée sur la clarification du passé en terme de violations des droits de l'homme.

-les victimes. La promotion de politiques publiques de reconnaissance et de réparation pour toutes les victimes du terrorisme, de la violence et des violations des droits de l'homme.

-l'Éducation. La promotion d'une éducation et d'une culture de la coexistence et des droits de l'homme à vocation préventive face à l'avenir et à ses défis émergents.

## La tâche continue : Udaberri 2024

Le 26 novembre 2013, le Gouvernement Basque a approuvé le plan de paix et de coexistence 2013-2017. Le 10 octobre 2017, il a approuvé le Plan de coexistence et des droits de l'homme 2017-2020. Ces plans stratégiques ont guidé l'action du Gouvernement basque entre 2013 et 2020, afin de contribuer à la paix.

Il y a quelques semaines, le 21 septembre 2021, le Gouvernement Basque a approuvé le plan de coexistence, des Droits de l'homme et de la diversité : Udaberri 2024. Il propose et projette l'élaboration de trois agendas complémentaires: l'Agenda basque pour la coexistence, l'Agenda mondial des droits de l'homme et l'Agenda basque pour la diversité. La mission de protéger la paix et de consolider la coexistence, continue d'être une priorité pour le Gouvernement basque dans les années à venir.



# EAJ-PNB prend position

Un fil conducteur lie la plupart de ces communiqués : la recherche d'une société plus unie, dans laquelle, la recherche du « *vouloir être ensemble* » avec l'autre, l'emporte sur les crispations et les violences de toutes sortes, si possible en les prévenant. Nous ne sommes pas faibles, en prônant cet état d'esprit. Les comportements déviants continueront à exister et à être sanctionnés, de façon dissuasive. Nous affirmons l'autorité moderne de la confiance en l'humain, dans la conscience de ses limites, face à l'autoritarisme uniquement répressif. Nous laissons cela à l'extrême droite.

A lire également les articles parus dans la presse concernant certains de nos alderdikide.

## Prentsa ageriak / Communiqués de presse

Le 20 Juillet 2021 / 2021eko Uztailaren 20an
**Pour un 14 Juillet de l'entente et non de la discorde**

Le 27 Juillet 2021 / 2021eko Uztailaren 27an
**EAJ soutient le rassemblement de mercredi à Bayonne, contre la violence subie par les commerçants**

Le 03 Août 2021 / 2021eko Agorrilaren 03an
**Développer la location à l'année, en réduisant les locations temporaires**

Le 25 Août 2021 / 2021eko Agorrilaren 25an
**Le Pays Basque, terre d'accueil pour les Afghans**

Le 31 Août 2021 / 2021eko Agorrilaren 31ean
**Après la désillusion l'espoir ?**

Le 07 Septembre 2021 / 2021eko Buruilaren 07an
**Le combat démocratique continue pour la reconnaissance officielle des langues territoriales**

Le 13 Octobre 2021 / 2021eko Urriaren 13an
**Le drame de la migration**

Le 18 Octobre 2021 / 2021eko Urriaren 18an
**Réaction de la direction nationale d'EAJ-PNB, à la déclaration de la Gauche Abertzale du 18 octobre 2021**

20/07/2021

## Pour un 14 Juillet de l'entente et non de la discorde

EAJ déplore et condamne l'agression subie par M. Jean François Irigoyen, Maire de Donibane Lohizune / St Jean de Luz.

En marge des cérémonies du 14 Juillet, des jeunes ont proféré des injures et adressé des slogans anti-français à l'endroit de M. Irigoyen qui s'est défendu pacifiquement. Les élus d'EAJ membres de la majorité municipale lui expriment leur totale solidarité. Son mouvement d'humeur n'a aucun rapport avec un quelconque sentiment anti-basque.
Ce type de provocations ne conduit qu'à des crispations qu'un parti démocrate comme le nôtre rejette au nom de la cohésion sociale, du vivre ensemble. Le respect des diversités d'appartenance nationale est pour nous fondamental. En tant que parti abertzale, EAJ est fier de célébrer, ce 14 juillet, les 127 ans de l'ikurriña, le drapeau de notre nation basque. Cela ne signifie en aucun cas, le rejet du drapeau français que d'autres Basques ont pour symbole national. L'entente sociale et l'enrichissement culturel individuel passent par des identités qui s'ajoutent et non des identités qui se rejettent. Certains jeunes actifs et des étudiants ont des difficultés à trouver leur place dans notre société, en particulier, sur la côte basque.





Prix inabordables pour se loger, difficultés à circuler, euskara rejeté par le Conseil Constitutionnel, des touristes et des comportements parfois agressifs à l'égard de notre identité, sur fond de pandémie qui limite la liberté de chacun. Cette tension est réelle, mais ne peut justifier de tels comportements. Bien au contraire, nous devons faire bloc : jeunesse, société civile, élus locaux, pour trouver de vraies solutions à nos problèmes, respectueuses de notre identité et de nos aspirations d'émancipation.

27/07/2021

## EAJ soutient le rassemblement de mercredi à Bayonne, contre la violence subie par les commerçants

Ces dernières semaines au Pays Basque, nous déplorons une recrudescence inédite des violences sur la voie publique, notamment à l'égard de commerçants ou de simples citoyens.

Cette insécurité, illustrée récemment par l'agression d'un commerçant bayonnais, ne cesse de gagner du terrain. Les autorités semblent dépassées par ce phénomène.

EAJ condamne avec force ces actes d'autant plus intolérables que notre territoire semblait, jusqu'à présent, relativement épargné de ces inquiétantes dérives. Nous invitons tous les décideurs à s'asseoir autour d'une table afin d'apporter une solution commune et ferme à ce problème grandissant : tant au niveau de la prévention, que sur les moyens d'assurer la première des libertés qu'est la sécurité.

En solidarité avec les commerçants, EAJ appelle à prendre part au rassemblement du mercredi 28 Juillet à Bayonne afin de réaffirmer notre engagement pour une société du bien vivre ensemble, pour le respect de l'Etat de droit et du droit à la sécurité pour tous.

03/08/2021

## Développer la location à l'année, en réduisant les locations temporaires

EAJ porte une attention particulière au parc de logements locatifs. A court terme, la plupart des ménages sont davantage en mesure de payer une location qu'un achat de logement. Pour beaucoup d'entre eux, une location précède l'achat d'un appartement ou d'une maison.

**La location à l'année : une réponse à l'urgence de ménages à la recherche d'un toit.**

La location à l'année est donc une réponse à l'urgence de ménages à la recherche d'un toit, pour vivre en Pays Basque. Développer le parc de logements loués à l'année est une priorité. Cela passe entre autres, par la réduction des locations temporaires. Ces dernières années, les plateformes de location de logements à des particuliers ont augmenté ces locations temporaires, notamment estivales. Ce phénomène doit être maîtrisé et réduit. EAJ suit de près l'initiative de la Communauté Pays Basque visant à réduire la location temporaire de logements via ces plateformes. Les particuliers n'ont le droit de louer de façon occasionnelle et de courte durée un nombre restreint de logements, limité notamment à un ou deux selon la commune en zone tendue.

**La Communauté Pays Basque doit renforcer et faire appliquer les mesures contre les locations temporaires**

EAJ demande le renforcement de cette mesure. Un particulier ne doit pouvoir louer temporairement qu'un seul logement, sur l'ensemble de son parc de logements, en Pays Basque. Cette mesure pour être efficace doit être étendue à tous les loueurs de ce type de logements, à savoir les personnes morales et en particulier, les investisseurs professionnels. Ces sociétés seraient également soumises à une mesure de compensation : un logement temporaire loué oblige à une mise en location à l'année d'un autre logement.

L'intérêt financier à la location temporaire via ces plateformes est à minorer en abaissant le plafond de paiement de la taxe de séjour.

EAJ insiste également sur l'application véritable de ces mesures par les propriétaires concernés. Les mesures déjà prises par la Communauté Pays Basque sont très peu appliquées dans les faits. Soit, les propriétaires ne connaissent pas la réglementation, soit, ils ne l'appliquent pas, faute d'une procédure efficace pour les repérer et les sanctionner. Les plateformes de location doivent automatiquement informer l'administration fiscale sur chaque opération réalisée. Les propriétaires de logements occasionnels via les plateformes doivent également informer les pôles locaux de l'Office de tourisme Pays Basque ou les Offices de tourisme indépendantes en côte basque. Cette remontée d'information doit permettre un contrôle des mesures prises. Il importe que les mesures de contrôle et de lutte contre les abus ou la fraude soient effectives. La CAPB s'est récemment dotée de moyens nouveaux à cette fin. Le régime de sanctions doit être mis en place et appliqué contre les contrevenants, en coopération entre la Communauté Pays Basque et l'administration fiscale.

Les locations de meublés de tourisme ou de courte durée doivent être régulées plus fortement et plus efficacement, dans le respect de la propriété privée mais aussi de l'intérêt général et notamment le droit de la population du Pays basque à trouver des hébergements locatifs en nombre suffisant et à prix raisonnables.





25/08/2021

## Le Pays Basque, terre d'accueil pour les Afghans

Suite au désengagement des Occidentaux, l'Afghanistan replonge à nouveau dans l'obscurantisme avec le retour des Talibans au pouvoir.

Izaskun Bilbao Barandica, députée européenne d'EAJ rappelle les fondements humanistes constitutifs de l'Union Européenne. Elle a évoqué la nécessité d'accueil des réfugiés afghans sous le régime du statut d'asile politique.
L'occasion également pour nous en Pays Basque nord, de réaffirmer notre attachement aux valeurs de solidarité et de fraternité qui constituent les piliers de notre pensée politique. Le Pays Basque est et sera toujours une terre d'accueil pour les personnes souffrant de répression, d'exclusion ou aujourd'hui, pour les « *réfugiés* » climatiques.

07/09/2021

## Après la désillusion l'espoir ?

Suite à la censure de la loi Molac par le Conseil Constitutionnel, les « *langues territoriales* » sont menacées par la remise en cause du modèle immersif privé et public, type ikastola.
Hier, l'annonce du rectorat procure une lueur d'espoir.
EAJ salue l'ouverture de 3 classes immersives publiques en langue basque, à Ayherre, Idaux Mendy et Saint Martin d'Arrossa. Cela concerne la petite section maternelle, les enseignements public et privé catholique. Le refus d'ouverture d'une école immersive à Larrau, serait inadmissible.
EAJ tient à féliciter et à remercier Beñat Arrabit, le maire jeltzale d'Arrosa. Cette commune est la première à proposer une offre 100% immersif : ikastola, écoles publique et privée catholique.
Le combat pour une réforme de la Constitution demeure plus que jamais d'actualité, face aux limites du législateur lui-même. L'ouverture de classes immersives ne peut dépendre du flou juridique et de l'arbitraire administratif. Le français ne doit plus être la langue unique de la République française, là où d'autres langues dites régionales coexistent. Les langues territoriales devront bénéficier d'une reconnaissance officielle, accompagnée de statuts territoriaux spécifiques.





07/09/2021

## Le combat démocratique continue pour la reconnaissance officielle des langues territoriales

**Le recul sur la loi Molac a le mérite de réveiller les consciences. La réalité dans certains territoires est très éloignée de l'article 2 de la Constitution : « *la langue de la République est le français* ».**

Bonne nouvelle, la semaine dernière pour Idaux Mendy, Ayherre, Ossès et St Martin d'Arrosa, avec l'ouverture de classes immersives publiques dans ces communes. Larrau devra obtenir gain de cause, suite au refus injustifiable de la part de l'Education Nationale. La Corse ouvrira également deux écoles immersives à Bastia et à Biguglia.

Ces ouvertures de classes immersives nous réjouissent. Elles marquent un réveil des territoires face à une politique centralisatrice uniformisatrice.

Nous félicitons nos amis élus corses pour leur travail et leur détermination. Nous leur proposons de coopérer pour que les institutions françaises réforment l'article 2 de la constitution, véritable verrou à l'officialisation aux côtés du français, des langues territoriales.

Photo : Lors de l'Alderdi Eguna 2019, au centre : Gilles Simeoni, président de l'exécutif corse, Francçois Alfonsi, député européen (derrière). A gauche : Andoni Ortuzar, président national d'EAJ. A droite : Pako Arizmendi, ex-président d'EAJ en Pays Basque nord et Jean Tellechea, actuel secrétaire de l'Ipar Buru Batzar, la direction régionale d'EAJ.

13/10/2021

## Le drame de la migration

Trois migrants ont trouvé la mort dans des conditions tragiques. Une quatrième personne est dans un état grave.

Un train les a percutés alors qu'ils dormaient au niveau de la voie ferrée entre Ciboure et Saint Jean de Luz.

EAJ-PNB s'inquiète de faits dramatiques, survenus ces dernières semaines, au sujet de migrants délaissés. Cette situation ne peut plus durer.

Ces personnes au parcours déjà difficile, contraintes de quitter leur territoire d'origine, doivent bénéficier de conditions d'accueil décentes. Le Pays Basque nord doit être à la hauteur de sa tradition d'accueil.

EAJ-PNB informe que toute personne souhaitant aider des migrants peuvent par exemple, en toute légalité, les prendre en charge et les accompagner via leur moyen de transport, vers des structures d'accueil.

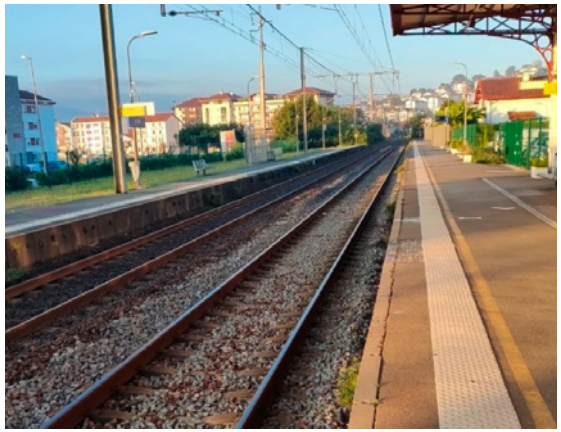

18/10/2021

## Réaction de la direction nationale d'EAJ-PNB, à la déclaration de la Gauche Abertzale du 18 octobre 2021

Suite à la déclaration réalisée aujourd'hui par le coordinateur général d'EH Bildu, Arnaldo Otegi, et le secrétaire général de Sortu, Arkaitz Rodríguez, la direction nationale d'EAJ-PNB, l'EBB souhaite exprimer ce qui suit :

**1)** Dans ses deux pages et ses cinq points, cette déclaration est jalonnée de contributions positives pour construire une nouvelle coexistence et une nécessaire réparation due aux victimes d'ETA, malgré des omissions sur certains aspects clés. La Gauche abertzale et le monde ayant couvert l'organisation armée ont encore un long chemin à parcourir, sur les plans éthique et politique.

**2)** Nous saluons notamment le fait que la gauche abertzale reconnaisse, 50 ans après, que la douleur causée aux victimes d'ETA "n'aurait jamais dû se produire". Nous saluons également l'engagement écrit par Sortu et EH Bildu de " tenter d'atténuer " les souffrances des victimes d'ETA. Ce sont deux pas dans la bonne direction. Cela constitue une nouvelle contribution à la consolidation de la concorde en Pays Basque. Nous espérons que leurs prochaines actions seront en plein accord avec ces paroles.

**3)** Cependant, nous devons regretter que la Gauche Abertzale soit une fois de plus réticente à formuler une chose aussi simple : les dommages causés par ETA et ceux qui l'ont couvert pendant des décennies étaient INJUSTES.

**4)** Pour toutes ces raisons, nous considérons et nous reconnaissons que la Gauche Abertzale a réalisé aujourd'hui, un pas dans la bonne direction. Mais, compte tenu de considérations éthique et politique, nous sommes contraints d'affirmer que ce pas est encore timide et insuffisant, surtout si l'on tient compte du fait que dix années ont été nécessaires, pour y parvenir. Nous espérons que dix autres années ne seront pas nécessaires à la gauche abertzale, pour reconnaître l'injustice des dommages causés par ETA et pour réaliser une lecture critique de l'existence de l'organisation armée qu'une écrasante majorité de la société basque lui demande.

**5)** S'ils restent sur le chemin d'une concorde normalisée, pleine et définitive, les militants de la gauche abertzale trouveront la main tendue des femmes et des hommes qui composent EAJ-PNB.



## ARTICLES PARUS DANS LA PRESSE
## PRENTSAN AGERTU ARTIKULUAK

### La Planète et le Président

Eté 2021, les catastrophes naturelles et les pertes humaines s'accélèrent : des chaleurs et des incendies dévastateurs en Californie, en Turquie, en Algérie, ... Des inondations historiques en Allemagne, à New York ou à Agen, pour ne citer que les plus commentées, ... Notre planète craque de toute part et jamais l'homme n'a paru aussi fragile face à la fureur des éléments.

Le GIEC vient de donner l'alerte en publiant son rapport, et la COP26 va (re)mobiliser les Etats dans quelques semaines. Pourtant, la France donne l'impression de se désintéresser du problème et regarde toujours ailleurs. Ni les catastrophes, ni le rapport des experts et ni les Nations Unies ne semblent peser face aux enjeux de la rentrée des classes, du problème des antiVax et surtout, aux annonces des candidatures à l'élection présidentielle à venir.

Il y a tout juste un mois, le 9 août dernier, le GIEC a publié ses analyses les plus récentes sur la science du climat. Sans surprise, le rapport confirme que l'influence de l'homme sur le climat est dramatique. Il est impératif de limiter le réchauffement climatique à 1,5˚C et il faut agir maintenant pour tenter d'inverser la tendance.

En effet, le climat change plus vite et plus fort que ce que les précédentes études scientifiques imaginaient. Même en limitant le réchauffement global, de nouveaux désastres menacent tels que des canicules et des inondations en série.

Si le rapport du GIEC est alarmant, le silence des principaux partis politiques est paradoxalement accablant. Hormis les ONG environnementales et une certaine mobilisation sur les réseaux sociaux (Cf. #Timetoact), aucun acteur public, aucun parti politique, aucun gouvernement, n'a réagi face à des données scientifiques qui ne surprennent plus personne. Le modèle économique sur lequel nous nous fondons pour structurer nos échanges est devenu mortel pour tous. La sobriété en matière de carbone doit s'imposer car la situation ne fera que se dégrader. De nombreux experts déplorent l'incapacité du monde à écouter les alertes lancées. C'est devenu une litanie.

### A Glasgow, d'une seule voix

Les 234 experts du GIEC préconisent des mesures drastiques de réduction de nos émissions de CO2, mais aussi d'autres gaz réchauffant tels que le méthane. L'Accord de Paris sur le climat (2015) déclarait vouloir contenir le réchauffement global à 2˚C d'ici à la fin du siècle. C'est devenu impératif. Les premiers effets sur la qualité de l'air et sur les concentrations en gaz à effet de serre pourraient être perceptibles rapidement. En une vingtaine d'années, une baisse des températures globales, distincte de la variabilité naturelle du climat pourrait enfin être observée. C'est encore possible.



On peut dire que l'avenir de la planète devrait se jouer lors de la 26e Conférence des Nations Unies sur le climat (COP26), prévue début novembre en Ecosse. 20 000 participants de 196 Etats sont attendus à Glasgow pour y agir tous ensemble. Repoussée à cause du Covid-19, l'ONU a confirmé la semaine dernière le maintien de l'évènement. Le réseau Climate Action Network, qui réunit plus de 1500 ONG de 130 Etats, a demandé le report des réunions car la pandémie continue de sévir et qu'une COP en présentiel début novembre exclurait de nombreux délégués des gouvernements, militants de la société civile et journalistes, en particulier des pays du Sud, sur les lignes de front de l'urgence climatique. Ce contexte dramatique devrait nous pousser à choisir un prochain président de la République, qui engage la France sur des actions fortes de réduction des gaz à effets de serre, qui irait chercher des résultats probants sur le court terme.

Les exemples de ralentissement des déplacements lors du confinement du 16 mars 2020, puis du blocage du canal de Suez par le porte-conteneurs Ever-Green, ont montré qu'il était possible d'obtenir des résultats rapides sur la pollution de l'air dès lors que le « *modèle de transport* » actuel était écarté.

## « Un changement de modèle »

La campagne pour l'élection du prochain président de la République devrait donner lieu à un vrai débat sur ce changement de modèle. Les candidats les plus radicaux proposeront un modèle de décroissance qui permet de supprimer le modèle « *polluant* » mais sans un véritable modèle de remplacement adapté à notre mode de vie et à nos besoins. De son côté, la société civile, a certes conscience des enjeux pour la planète ; mais, cette société qui votera au printemps prochain, est-elle disposée à faire des efforts, à réduire ses libertés, de déplacements comme de consommations ? L'écologiste franco-allemand Daniel Cohn-Bendit est convaincu du contraire. Le risque de choisir un candidat qui n'engage rien ni personne, est donc important, et ce serait un scénario avec des conséquences désastreuses.

Le candidat basco béarnais aux primaires écologistes, Eric Piolle, est maire de Grenoble. Cet élu qui développe le Plan Climat-air-énergie sur son territoire avec conviction, ne cache pas, malgré l'urgence, l'absolue nécessité de prendre en compte la difficulté pour nos concitoyens d'accepter des changements radicaux. Mais il rappelle, que contrairement à ce que la Communauté d'Agglomération Pays Basque a décidé, il est important que les territoires s'engagent dans une trajectoire de neutralité carbone, en fixant de véritables objectifs.

La campagne électorale va démarrer en France en même temps que la 26ième conférence sur le climat et c'est donc elle qui devrait donner le ton. Les candidats auront la lourde charge de prendre des mesures d'urgences pour sauver nos territoires et notre planète d'une dégradation que l'on vit déjà. Ils auront besoin de pédagogie pour entrainer une société civile à évoluer dans ses pratiques, pour convaincre une industrie à trouver dans la sobriété carbone, des sources d'économie, d'innovation et de développement. Les territoires ont leur part de responsabilité et doivent contribuer activement à ce changement. Notre parti, eaj PNB, organisera à l'automne, un nouveau Lema Foroa, Think Tank local, sur le thème « *du développement économique en Pays basque et de sa transition écologique* ». Les acteurs économiques privés et publics seront invités à réfléchir sur les enjeux, les freins et les solutions pour développer des filières qui tendent vers la neutralité carbone.

**Jean Tellechea,**
conseiller municipal à Urrugne,
secrétaire de l'IBB - EAJ
(Article paru dans la Semaine du Pays Basque)

La Semaine du Pays Basque

Le 01/10/ 2021

# Agglomération Pays basque : « On se retrouve dans une impasse financière et organisationnelle », prévient Peio Etchelecu

Peio Etchelecu veut faire entendre une voix différente à l'Agglomération Pays basque.

Avant le conseil communautaire de rentrée ce samedi 2 octobre, Peio Etchelecu, référent du pôle territorial Errobi, livre son point de vue sur la gouvernance de l'Agglo Pays basque, et les enjeux du logement.

Samedi 2 octobre, la Communauté d'agglomération Pays basque se réunit pour voter, notamment, le programme local de l'habitat du territoire pour les cinq prochaines années. Peio Etchelecu, élu de Cambo et référent du pôle territorial Errobi, président d'EAJ-PNB, apporte son éclairage sur ce thème et un regard critique sur la gouvernance de la CAPB.

**« Sud Ouest ». L'épineuse question du logement au Pays basque sera largement évoquée samedi en conseil communautaire.**

***Quelle est votre position sur le sujet ?***

Peio Etchelecu. Comme tout le monde, je constate le rejet des nouveaux arrivants par la population locale. Un sentiment renforcé par le confinement avec la raréfaction des biens et l'inflation des prix. Il s'est passé en un an ce que l'on observe en dix ans en matière de hausse. Face à cette urgence, les moyens des pouvoirs publics sont limités, mais l'on ne peut pas rester les bras ballants. Il faut pousser au maximum tout ce que permet la loi. Il y a eu beaucoup d'excès après avoir trop laissé la main aux opérateurs privés. Le PLH montre qu'un tiers des logements produits ces dernières années a servi aux résidences secondaires. C'est moins une question de production que de savoir qui les gère.

On peut gommer une partie des problèmes avec la préemption. Les opérateurs publics doivent intervenir davantage pour l'habitat à l'année et l'accueil des saisonniers. On le voit à Errobi avec Espelette. On a un comité de pilotage sur ce thème, mais ça n'avance pas. La responsabilité du vivre ensemble est l'affaire de tous, acteurs publics et privés.



***Quelles solutions préconisez-vous ?***

On a fait des ateliers au sein d'EAJ-PNB avec de nombreux professionnels. La question du droit des résidents, comme en Corse, est à regarder de près, par exemple. À court terme, il faut réhabiliter les quartiers vacants qui existent en Pays basque intérieur, développer et déplacer les activités sur ces territoires pour inciter les gens à s'y installer. Il existe aussi des fonds européens à capter pour un projet territorial ambitieux, sans trop artificialiser les sols puisque les logements existent déjà. Il faut réinventer le principe des bastides. C'est possible, mais pour ça, la CAPB doit se montrer plus offensive et moins centralisatrice.

***Vous êtes parfois critique sur la gouvernance communautaire. C'est rare d'entendre une voix dissonante au sein de cette assemblée…***

Je suis toujours favorable à la communauté d'agglomération, je ne la remets pas en cause, mais je porte un regard critique et constructif sur sa gestion et sa gouvernance. Son organisation interne est centralisée sur le squelette de l'ACBA. Au début, c'était compréhensible. Aujourd'hui, on est plusieurs à s'interroger sur le sujet. Le déséquilibre côte-intérieur est toujours important, et l'on se retrouve dans une impasse financière et organisationnelle. Avec une pondération parfois un peu trop forte de la technocratie qui fait perdre aux élus une partie de l'appropriation du territoire. Les frais de fonctionnement ont augmenté de 20 %. Était-ce inéluctable ? Je crois que non. On aurait pu imaginer une approche orientée plus sur la subsidiarité et un pouvoir plus fort en local, plus efficient, qui permette un traitement différencié. Les gens vont s'étonner de voir une hausse des taux communautaires de 800 % sur leur prochaine feuille d'impôts locaux.

***Est-ce-que tout est fait pour économiser le fonctionnement ?***

Il faut avoir le courage de maîtriser ces dépenses, même si je suis conscient que c'est complexe.

***Faut-il revoir toute la copie ?***

Je m'exprime à la fois avec singularité et solidarité. Il y a encore ce côté relation à un guichet qui étouffe un peu les critiques. Il ne s'agit pas de tout changer, je pense juste que la CAPB peut être plus efficace. Je le vois pour Errobi. La lourdeur intrinsèque de la machine fait que les projets commencés mettent du temps à voir le jour. Ce qui peut engendrer frustration et défiance. Il faut redonner du pouvoir aux commissions territoriales, et cela passe par un management décentralisé. Le consensus ne doit pas empêcher le débat.

***Vous êtes favorable à une collectivité à statut particulier ?***

En tant qu'abertzale, j'y aspire. Mais dans l'exercice actuel du pouvoir, la CAPB n'a pas assez fait ses preuves en matière d'efficacité pour franchir le pas, même si c'était possible.

***Peut-on s'inspirer des provinces basques espagnoles ?***

On ne peut pas comparer les compétences. Mais pour le logement par exemple, le système de protection est assez fort. Celui qui habite depuis deux ans sur un territoire a droit à un logement, et les pouvoirs publics doivent lui trouver des solutions.

**Sud-Ouest**
Pierre Sabathié
p.sabathie@sudouest.fr

# Revitalisation des locaux de Gurea

## Beñat Arrabit : « Il est temps de mettre en place une administration de proximité, aux services des intérêts de notre territoire tout entier. »



La gestion du patrimoine industriel sur la commune de Saint-Martin d'Arrossa illustre les difficultés des élus de l'intérieur du Pays basque à se faire écouter par le service économique de la Communauté d'agglomération Pays basque.

L'agglomération Pays basque n'a pas cinq ans et elle n'a pas encore trouvé sa place dans le mille-feuille politique et administratif français déjà conséquent. La situation des locaux de GUREA à Saint-Martin d'Arrossa n'est qu'un exemple de plus des difficultés rencontrées par les porteurs de projet locaux, en particulier de l'Intérieur. Il est extrêmement difficile de se faire entendre par cette nouvelle administration en charge du développement économique.

### Une histoire patrimoniale ancrée dans notre territoire

Pour la petite histoire, ce bâtiment était sorti de terre quand en 1979, Saint-Martin d'Arrossa avait voulu installer des entreprises sur le territoire de la commune. Le département des Pyrenées Atlantiques, véritable acteur, avait participé à une partie des financements en doublant l'apport de la mairie. A l'époque un fort engagement de la société civile avait permis de rendre ce projet possible. Une coopérative de Mondragon apportait une partie des fonds mais l'état Français s'y était opposé. C'était au moment des premières élections européennes et les maires de St martin d'Arrossa et d'Osses avaient même boycotté l'organisation des élections européennes pour protester contre ce refus. Les 2 maires avaient été suspendus de leur fonction pendant 1 mois. Finalement le projet a pu être mené au bout.
Pour la vallée, GUREA a un historique symbolique fort et sensible.
Lorsque la question de la revitalisation des locaux de GUREA s'est posée fin 2019, nous nous sommes naturellement tournés vers les nouvelles autorités compétentes en matière de développement économique. En l'occurrence, la Communauté Pays basque existait depuis deux ans déjà et il lui revenait d'imaginer avec nous comment nous pourrions redonner vie à ces bâtiments de près de 4100 m² de surface plancher sur une parcelle d'1ha 300.

### L'agglo ne doit pas devenir une bureaucratie de plus

40 ans plus tard, lorsque nous avons été avisé de la fin de l'activité, fin 2019, s'est posé la question du devenir de ces locaux, le service économique de l'agglomération n'a pas montré un grand enthousiasme.
Afin que ces locaux ne fassent pas l'objet d'une forme de spéculation immobilière et restent dévolus à l'activité économique la commune a décidé de racheter cet ensemble immobilier. En août 2020, la Mairie de Saint-Martin d'Arrossa l'a acquis pour 540 000€ et alors que nous n'avons fait aucune forme de publicité, des entreprises souhaitant se développer ont commencé à nous solliciter. Ceci nous a conforté dans notre engagement. Nous avons désormais plus d'une dizaine de demandes de sociétés qui souhaiteraient y occuper des locaux professionnels. Deux entreprises ont déjà intégré le site.

Depuis maintenant deux ans, le manque d'intérêt manifesté par les services communautaires a tranché avec l'attitude des autres administrations régionales et de l'Etat. Répondant à notre invitation, les élus de la Région Nouvelle-Aquitaine, ceux du département ainsi que Mr le sous-préfet ont tous souligné la qualité du projet et l'importance de maintenir un tissu économique industriel dans la vallée.

En mai 2021 nous avons enfin pu rencontrer le Président de la CAPB suivi de la visite sur site du Directeur général des services de l'Agglomération. Le président de la CAPB a proposé le rachat de ces locaux afin d'exercer, comme il se doit, la compétence économique avec la même philosophie que celle qui a animé la commune. Une nouvelle dynamique semble pointer...

Nous ne pouvons que constater le manque de réactivité et de pertinence de l'analyse des services communautaires. Il dénote d'un manque de stratégie globale au niveau du territoire de l'agglomération en matière de développement économique. A l'heure actuelle, l'agglomération n'est qu'une administration de plus alors que les acteurs économiques comme les acteurs politiques du territoire comptons sur cette nouvelle administration pour maintenir une activité économique variée sur l'ensemble du Pays Basque nord en relation et complémentarité avec le Pays Basque sud.

Dans l'intérêt de tous, il est temps de mettre en place une administration de proximité, porteuse d'une stratégie économique claire, aux services des intérêts de notre territoire tout entier.

**Beñat Arrabit,**
Maire de Saint-Martin d'Arrossa, conseiller communautaire, membre d'EAJ-PNB.

(Article paru dans le Semaine du Pays Basque) La Semaine du Pays Basque

## « Environnement : L'Etat français épinglé »

Ça pourrait être « l'Affaire du siècle » : l'Etat français vient d'être condamné pour son manque d'effort dans la gestion de l'environnement.

Un plan de relance vient d'être présenté, en toute urgence, pour y répondre ... en partie.

Le 14 octobre, le tribunal administratif de Paris a ordonné à l'État de réparer le préjudice écologique du dépassement du plafond d'émission de gaz à effet de serre entre 2015 et 2018. Les juges ont estimé que l'Etat n'a pas fait les efforts nécessaires. Ce jugement faisant probablement jurisprudence en matière environnementale. Certes, la faute de l'État est reconnue mais du point de vue des réponses concrètes sur les réparations des préjudices, c'est moins évident. Dans les faits, le gouvernement doit verser 1 euro, symbolique, pour le préjudice moral des associations plaignantes. Il doit prendre des mesures pour réduire le préjudice écologique causé. Ce n'est pas très contraignant et l'Etat a tout son temps, du moins jusqu'au 31 décembre 2022, pour réduire deux fois plus vite ses émissions de gaz à effets de serre. Ce devait être l'Affaire du siècle, loin s'en faut.

Sans qu'il faille y voir un lien vraiment direct, Emmanuel Macron y a cependant répondu. Le 12 octobre, il a présenté son grand plan d'investissement, Plan France 2030, pour soutenir les grandes orientations technologiques du pays. Ce plan de 100 milliards d'euros vise à accélérer les investissements publics en particulier dans les secteurs technologiques de pointe à destination des entreprises et des startups.

Parmi ces objectifs, il y a forcément les secteur de l'énergie (8 milliards d'euros investis), avec trois objectifs pour une industrie du nucléaire davantage orientée vers la gestion des déchets et la création de réacteurs nucléaires de petite taille, un développement de la production de l'hydrogène vert (projet de deux gigafactories d'électrolyseurs) et une décarbonation de grands secteurs industriels générant des émissions de CO2 (aciéries, cimenteries, industries chimiques) tout en mettant en place un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières.



Le secteur des transports est lui aussi ciblé : 4 milliards d'euros seront investis pour que le parc national automobile parvienne à 2 millions de véhicules électriques et hybrides. Les Français pourront bénéficier d'aides à l'achat de véhicules moins pollueurs et à l'installation de bornes de recharge pour les appareils électriques. Ce Plan de relance, décidément classique, correspond à des investissements publics, conçus comme créateurs de croissance et d'emplois. Au total, 12 milliards sont dirigés aux politiques associant industrie et environnement. Déjà, dans le budget 2022 (d'environ 500 milliards), le dispositif de rénovation énergétique des logements, MaPrimRénov', a été prolongé en 2022 (pour un coût de 2 milliards d'euros). Le soutien au secteur ferroviaire et au fret est maintenu (en particulier la reprise de la dette de SNCF Réseau par l'État). Le soutien fiscal aux entreprises de transport maritime et fluvial qui s'engagent dans la transition écologique à l'occasion du renouvellement de leur flotte a lui aussi été renforcé.En définitive, c'est toujours la même recette. La transition écologique s'adresse plutôt à l'industrie, notamment automobile, au transport, au secteur énergétique... par des investissements majeurs. Outre les aides à la rénovation des bâtiments, peu de choses se dirigent directement aux collectivités, aux ménages et à leur mode de consommation : la hausse du carburant et plus généralement des énergies (gaz, électricité...) est subie de plein fouet. Alors certes, un effort est fait pour que les consommateurs recourent plus au train, pour qu'ils achètent des voitures moins polluantes, pour qu'ils utilisent le vélo ou les transports en commun, mais finalement, le chef de l'Etat a présenté un Plan de relance, somme toute, classique visant à relancer un système productif pourvoyeur d'emplois et de valeurs. Or, ce que nous a appris la crise passée est aussi que ce mode de production et de consommation doit être remis en question. La course effrénée à une plus grande production est devenue dangereuse pour la planète toute entière. C'est sur un nouveau modèle économique sur lequel il faut travailler : emploi de proximité, circuit court, mobilité du quotidien, télétravail... Un peu plus d'un milliard d'euros est destiné aux mobilités du quotidien, via le soutien aux transports en commun et au développement du plan vélo. Il faut aussi laisser la place aux collectivités pour décider de ce qui est le plus adapté pour leur territoire. Il aurait été intéressant que le gouvernement actuel, plutôt que de présenter un Plan de relance très directif, très « *Top-down* », encourage les initiatives locales en mettant en avant les bonnes pratiques qui émergent çà et là. Par exemple, face à la montée des prix de l'énergie, la ville d'Hendaye travaille aujourd'hui sur un achat groupé de gaz et d'électricité 100% verte. L'objectif est de rassembler le plus grand nombre de ménages afin de négocier les tarifs les plus avantageux auprès des fournisseurs d'énergie. A titre d'exemple toujours, la société I-ENER, soutenue par les collectivités locales travaille à une transition écologique au Pays basque en changeant le modèle énergétique du territoire (où 99% de l'énergie est importée). En collaboration avec les collectivités, I-ENER met en place des structures productrices d'énergies renouvelables grâce à des centrales photovoltaïques. Cette énergie de proximité distribuée par ENARGIA est un outil écologique et économique qui contribue à réduire l'impact environnemental et à autonomiser en Pays basque sur le plan énergétique. Il est aussi pourvoyeur d'emplois et de valeurs.

L'effort du gouvernement s'adresse, une fois de plus, aux grands réseaux économiques et industriels français alors que les solutions face à la transition écologique doivent surtout être développé au plus près des territoires. La situation écologique n'est pas prête de s'améliorer.

**Xavier Cabillon**

Responsable technique de centrales hydroélectriques à st Etienne de Baïgorry